REPUBLIQUE DE BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

LABORATOIRE DE LA PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

(LPA)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

(DP)

MÉMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL EN PSYCHOLOGIE

Option : Psychologie clinique et Psychopathologie

SUJET DE RECHERCHE :

LA SANTE MENTALE ET SEXUELLE DES CONJOINTS AUX PRISES AVEC LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE SUBIE DANS LES RELATIONS DE COUPLE A COTONOU

Réalisé par :

DANSOU Sandrine

Directeur de mémoire

Dr. Ornheilia ZOUNON

Maître Conférences des Universités/CAMES en Psychologie

Co-Directeur de mémoire

Dr. Michel MEHINTO

Maître-Assistant des Universités/CAMES en Psychologie clinique et Psychopathologie

Composition du jury

Président : Dr. Sylvie de CHACUS (Professeur Titulaire)

Examinateur : Dr. Aristide AKOVOWANOU (Enseignant Chercheur)

1er Rapporteur : Dr. Ornheilia ZOUNON (Maître de Conférences)

2ème Rapporteur : Dr. Michel MEHINTO (Maître-Assistant)

Mention : Très-Bien (16/20)

Date de soutenance : 31/05/2024

Année Académique 2023-2024

SOMMAIRE

DÉDICACE3

REMERCIEMENTS.....4

LISTE DES TABLEAUX.....5

LISTE DES FIGURES5

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....6

RÉSUMÉ7

ABSTRACT.....7

PREMIÈRE PARTIE : CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....10

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE, CONCEPTS ET MODÈLES THÉORIQUES DE RÉFÉRENCE……..11

CHAPITRE 2 : CADRE DE LA RECHERCHE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....34

DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....41

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÈTATION DES RÉSULTATS…….42

CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS, VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES ET PERSPECTIVES.....53

CONCLUSION.....59

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....61

ANNEXES.....a

TABLE DES MATIÈRES.....d

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire à mon père, Norbert K. DANSOU, ce travail est le fruit de tous les efforts, les conseils, les sacrifices et la confiance que tu n'as cessé de déployer pour mon éducation et à ma mère, Adjoa DANSOU née DANHOUNCHI, femme battante qui a beaucoup sacrifiée pour mon éducation et celle de mes frères et sœurs, qui a su me donner, à travers son comportement au travail, le dévouement malgré les obstacles et les coups durs de la vie. Recevez ici le témoignage de mon amour filial.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce travail.
Nous remercions tous les enseignants du département de la psychologie en particulier ma directrice de mémoire Dr. Ornheilia ZOUNON pour sa grande disponibilité et sa patience qui nous ont permis d'avancer sans pression. Nous vous disons également merci pour nous avoir fait profiter de vos connaissances en psychologie et nous avoir appuyé tout au long de cette recherche.
Merci également à notre co-directeur de mémoire Dr. Michel M. MEHINTO pour ses conseils, sa disponibilité, son expertise et son soutien qui ne datent pas d'aujourd'hui et qui ont été d'un grand secours pour nous dans notre cursus universitaire, surtout dans la réalisation de ce travail. Le meilleur mot qui exprime notre état d'âme est tout simplement merci pour tout cher Docteur.

Nous remercions vivement le Professeur émérite René Gualbert AHYI pour sa disponibilité, son soutien, ses conseils et son encouragement dans la réalisation de ce travail.

Nous remercions également Mr. Gaspard MADJI pour son assistance morale et financière qui nous a beaucoup comblé. Que le Tout Puissant vous le rendre au centuple.
Nous disons un grand merci à l'Apôtre Éloge AKPLO et son épouse pour leur soutien, leurs conseils et leur encouragement.

Nous remercions chaleureusement notre conjoint Cédric E. HOUNTONDJI et notre fille Tiphara E. HOUNTONDJI, pour la patience dont ils ont fait preuve durant toutes ces dernières années. Recevez nos excuses pour notre indisponibilité à divers niveaux de la vie familiale. Merci Faith DANSOU pour la patience, la compréhension et les sacrifices consentis à notre égard tout le long de ce travail. À Pagnoline DANSOU, Hermann DANSOU, Florent DANMONDE et son épouse, Victoire et Victorine DANMONDE, Esther Chantale OZO, Bonaventure J-M. DANSI, Solange ZONHADE, etc. pour leur amour fraternel et leur soutien indéfectible à toutes les étapes de la réalisation de ce travail.

À tout le personnel de CERMA nous disons merci.
À toutes les personnes ressources auprès de qui nous avons fait des enquêtes et qui nous ont favorablement répondu, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, nous disons infiniment merci.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Âge et situation matrimoniale des victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes.....43

Tableau II : Répartition des victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes selon le sexe…….....……....44

Tableau III : Répartition des victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes selon leur zone de résidence et le sexe…….45

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Caractéristiques propres aux agresseurs situationnels en milieu conjugal……23

Figure 2 : Caracteristiques propres aux agresseurs antisociaux en milieu conjugal…….……...…24

Figure 3 : Caractéristiques propres aux agresseurs dépendants en milieu conjugal……25

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

CERMA **:** Centre d'Études et de Recherches Médico-psycho-social Appliquées

DES **:** Diplôme d'Études Spécialisées

DSM-IV **:** Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux, 4^{e} édition

LABEPARA **:** Laboratoire Béninois de Parapsychologie

LABERAMET **:** Laboratoire Béninois d'Études et de Recherches Appliquées en Médecine Traditionnelle

LABERPSA **:** Laboratoire Béninois d'Études et de Recherches Psycho-Sociales Appliquées

LABERSAM **:** Laboratoire Béninois d'Études et de Recherche en Santé Mentale

OMS **:** Organisation Mondiale de la Santé

ONG **:** Organisation Non Gouvernementale

PNUD **:** Programme des Nations Unies pour le Développement

RÉSUMÉ

Cette recherche qui se veut être une contribution à l'épanouissement du couple et à l'équilibre de la famille, vise à évaluer les conséquences de la violence psychologique en milieu conjugal sur le bien-être et le fonctionnement des victimes. De nature qualitative, elle a suivi une démarche méthodologique s'appuyant sur deux techniques de collecte de données dont l'observation et l'entretien. L'entretien semi-directif administré individuellement auprès de vingt-six personnes, dont les victimes et les spécialistes de la santé mentale identifiés grâce aux techniques de choix raisonné et par commodité. Les résultats de cette recherche ont permis de constater que la violence psychologique qui se manifeste par propos blessants, des gestes, des menaces de tout genre, le dénigrement, la négligence affective, les accusations, le contrôle, la jalousie excessive, l'infidélité, etc., affecte profondément les victimes. Elle a d'importantes répercussions sur le bien-être mental, sexuel, professionnel et économique de la victime. Aussi dégrade-t-elle l'épanouissement et la qualité de vie du couple.

Mots-clés : violence ; victime ; couple ; épanouissement ; répercussions.

ABSTRACT

This research, which aims to be a contribution to the development of the couple and the balance of the family, aims to evaluate the consequences of psychological violence in a marital environment on the well-being and functioning of the victims. Qualitative in nature, it followed a methodological approach based on two data collection techniques including observation and interview. The semi-structured interview administered individually with twenty-six people, including victims and mental health specialists identified using reasoned choice techniques and for convenience. The results of this research revealed that psychological violence which manifests itself through hurtful words, gestures, threats of all kinds, denigration, emotional neglect, accusations, control, excessive jealousy, infidelity, etc., deeply affects the victims. It has significant repercussions on the mental, sexual, professional and economic well-being of the victim. It also degrades the couple's fulfillment and quality of life.

Keywords: violence; victim; couple; fulfillment; repercussions.

INTRODUCTION

La violence en milieu conjugal ou violence entre partenaires intimes est fondamentalement un moyen de contrôle exercé par le partenaire intime et non une perte de contrôle de ce dernier (Gauthier, 1991). Elle est un phénomène récurrent qui ne date pas d'aujourd'hui. En effet, citant Debash et Debash (1979) et Desmarais (1990), ce phénomène existe depuis l'institution du mariage. Pour ces auteurs, ce phénomène est apparu depuis que du mariage existe. Le couple, qui est conçu normalement comme un lieu de protection et de l'intimité peut s'avérer un lieu renfermant la domination et la violence. Dans la plupart des cas, la violence conjugale se déroule au domicile du couple (Zahia, 2004). Elle reste cacher et/ou inavoué malgré qu'elle date des siècles, par certaines personnes, victimes de cet incident et ceci pour de diverses raisons. Ce silence de nos jours, est de plus en plus brisé par les grandes luttes que mènent les Institutions Internationales en partenariat avec nos gouvernements contre les violences conjugales, sources d'énormes dégâts dans les familles (cellule élémentaire de la société) et, vont jusqu'à entraver l'épanouissement des acteurs sociaux (les proches et amis, les membres de la famille, les collègues du travail, les voisins et membres de la communauté, etc.).

Dans le couple, la violence n'épargne aucun groupe d'âge, aucun niveau d'éducation et aucune nationalité ; et son impact est considérable (Desmarais, 1990, p.12). En milieu conjugal, plusieurs formes de violences sont utilisées dans le but d'assurer la domination et le contrôle sur la victime. Cependant, nous allons ici nous pencher sur la forme psychologique de la violence conjugale. Cette forme de violence qui apparaît tôt et non tardivement dans le couple, affecte la personnalité de la victime (Hirigoyen, 2023). Mais la plupart prend du temps avant de se rendent compte de l'insidieuse violence qu'elles subissent. Au quotidien, cette violence à l'égard du partenaire intime, façonne continuellement son comportement, sa perception de lui-même et sa croyance dans le contrôle de son propre vécu (Smith et Earp, 1999). En outre, elle peut également avoir des répercussions sur la santé mentale de la victime sous forme de troubles psychopathologiques. Bien que les effets de cette violence soient plus vécus par les victimes, ils vont jusqu'à toucher parfois la qualité de la vie sexuelle du couple. D'où, la question de savoir : « comment se manifeste le phénomène de la violence psychologique

dans le couple et quelles sont les conséquences qu'elle peut avoir sur la santé mentale et sexuelle de la victime ? ». Résoudre ce problème, révèle actuellement une nécessité parce qu'en raison du nombre de divorce et de dépression qu'a connu notre société, l'utilité scientifique d'une réponse à cette question est qu'on prenne conscience non seulement des dangers sanitaires que courent les victimes de ce fléau, mais également des dangers que court notre société afin d'y remédier pour la réussite et pour l'épanouissement des membres d'une famille. C'est donc sur cette question que nos réflexions ont été menées tout au long de ce travail.

Le travail issu de cette réflexion s'articule en deux grandes parties de deux chapitres chacune. La première partie traite les cadres théorique et méthodologique de la recherche. Le premier chapitre de cette étude aborde la problématique, les concepts et les modèles théoriques de référence utilisés. Le deuxième chapitre s'intéresse quant à lui au cadre de la recherche et à la démarche méthodologique.

La deuxième partie porte sur la présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus de la recherche. Cette partie comprend le troisième chapitre qui met l'accent sur la présentation des résultats, l'analyse et l'interprétation des données collectées. Le quatrième et dernier chapitre présente la discussion des résultats, la vérification des hypothèses et les perspectives.

PREMIÈRE PARTIE : CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE, CONCEPTS ET MODÈLES THÉORIQUES DE RÉFÉRENCE

La violence en milieu conjugal est fortement combattue et sanctionnée dans notre société pour son évolution. Cependant, la violence psychologique malgré qu'elle soit la plus récurrente est la moins connue, considérée et dénoncée. Notre préoccupation est de contribuer à la sensibilisation sur la lutte contre cette violence et les problèmes qu'elle apporte à notre société. Pour ce faire, nous avons dans un premier temps énoncé le problème de la violence psychologique et présenté les concepts y afférents. Dans un second temps, nous avons présenté quelques modèles théoriques applicables à la recherche.

1.1 Problématique

1.1.1 Mise en évidence du problème et question de recherche

Des conversations tenues occasionnellement avec des femmes en couple depuis un bon moment nous ont révélé que la plupart des femmes souffrent en silence dans leur relation de couple. En effet, nous avons souvent entendu plusieurs qui accusent leur conjoint de négligence, de jalousie excessive, d'abus de pouvoir, des injures, des propos dévalorisants, de l'indifférence, envers elle au fil des années. En outre, dans une relation de couple, des hommes aussi sont victimes de violence psychologique. Seulement, peu parmi eux en parlent ou se plaignent. En effets, la recherche a montré qu'en 2021, les hommes victimes de violence de la part de leur conjointe, enregistrés au Bénin, s'élèvent à une proportion de 15% (Gnacadja, 2021). Si ces propos s'avèrent une vérité, comment s'explique le phénomène de violence psychologique au sein du couple dans ses manifestations et ses conséquences ?

Le manque d'encouragement ou de compliments, le manque d'intérêt accordé aux besoins de l'autre, les critiques, le contrôle excessif du physique, le manque de considération, ou l'absence de temps de qualité passé ensemble avec son conjoint, l'infidélité, les injures sont souvent des propos enregistrés comme plaintes de la part de beaucoup de femmes et chez certains hommes également. La présence de ces plaintes dans une relation intime blesse la victime et est le résultat de divers maux dans le couple ou dans le développement

de ce dernier, sans oublier que ces plaintes constituent une atteinte directe aux droits de l'homme.

Quelles qu'en soient les causes, la violence sous toutes ses formes est susceptible de résultats négatifs tels que la dépression, des états de stress post-traumatique, des troubles anxieux, des troubles de l'alimentation et des tentatives de suicide, etc. (Organisation Mondiale de la Santé, 2021). Malgré les grandes luttes que mène le gouvernement en collaboration avec ses partenaires pour mettre fin à ce fléau dans notre société, le phénomène continue de persister. Dans un article de Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) présentant le renforcement de capacités du personnel sur les violences basées sur le genre, Gnacadja (2021) a notamment relaté qu'au Bénin, plus de la moitié soit 60% des violences enregistrées sont psychologiques, 20% sont physiques et 11% sont des violences économiques. Ces données révèlent que la violence psychologique est la forme de violence qui prédomine dans les couples. Comme toutes autres formes de violences dans les relations de couple, la violence psychologique n'est pas sans conséquence. Dans son article sur la violence psychologique : effets à court et à long terme, Martinez (2022) a mentionné que les séquelles de la violence psychologique tendent à persister plus que celles de la violence physique malgré qu'elle ne soit pas la plus évidente.

La violence psychologique utilisée par les conjoint(e)s dans les couples est souvent due principalement selon nous à la méconnaissance des effets néfastes que cela pourrait avoir à court et à long terme sur la victime et même sur la société. Or elle est l'un des plus grands ennemis d'une relation intime puisque ses conséquences sont imprévisibles et tuent lentement l'amour et la personne de la victime. De plus, elle n'épargne aucun groupe d'âge, de statut ou d'ethnie. La recherche a montré que les victimes qui n'arrivent pas à dénoncer ce phénomène et qui observent le silence sont les plus détruites par lui (Assogbadjo, 2018). Il est donc nécessaire pour toute personne en couple ou désirant se mettre en couple de connaitre les manifestations de la violence psychologique et ses conséquences afin de savoir comment entretenir sa relation conjugale pour le bonheur de tous. C'est dans cette optique que nous avons choisi comme sujet de recherche *« la santé mentale et sexuelle des conjoints aux prises avec la violence psychologique subie dans les relations de couple à Cotonou* ».

Pour mener à bien cette recherche, je me suis posé comme question de recherche : « comment se manifeste le phénomène de la violence psychologique dans les couples à Cotonou et quelles sont les conséquences qu'il peut avoir sur la santé mentale de la victime et celle sexuelle du couple ? ». Ainsi, des hypothèses ont été formulées pour répondre à cette question.

1.1.2 Hypothèses

1.1.2.1 Hypothèse générale

La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou détériore la santé mentale et sexuelle des conjoints victimes.

1.1.2.2 Hypothèses spécifiques

- La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou se manifeste sous formes verbale, gestuelle et comportementale.
- La violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes.
- La qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violence psychologique subies de la part du partenaire intime.

1.1.3 Objectifs

1.1.3.1 Objectif global

Analyser les formes d'expressions de la violence psychologique du partenaire intime et ses conséquences sur la santé mentale et sexuelle de la victime.

1.1.3.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Identifier les formes d'expressions de la violence psychologique subie par les conjoints dans les couples à Cotonou.

- Montrer que la violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes.

- Mettre en évidence que la qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violences psychologiques subies de la part du partenaire intime.

1.2 Clarification des concepts de la recherche

1.2.1 La violence

Le terme violence vient du latin « violentia » et décrit abus de la force. La violence est donc l'abus de la force, sans égard à la légitimité de son usage.

Elle désigne un ensemble d'actes faisant appel à l'utilisation de la force dont le but est de pousser une personne ou un groupe de personnes à agir à l'encontre de sa volonté. La force utilisée dans la violence est donc une force excessive. Ainsi, peut être caractérisé de violence tout comportement ou acte portant atteinte à l'équilibre physique ou psychique d'une personne. La recherche a montré qu'elle est une attaque directe qui se manifeste sous forme d'une puissante explosion dans le but de dominer l'autre en l'écrasant (Freud, 1856-1939).

La violence dans sa manifestation fait recours à l'utilisation intentionnelle des actes désagréables à répétition envers une ou plusieurs personnes susceptibles de causer des dommages psychologiques ou physiques, des traumatismes voire un décès à autrui (l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Ces définitions incluent tous les types et toutes les formes de violence, et ce, sans égard au milieu (école, travail, communauté, etc.) ou au stade de la vie. Chaque type de violence peut prendre plusieurs formes dans sa manifestation. De plus, il existe plusieurs formes de violence qui sont identifiées par la nature des actes posés. Les formes les plus souvent considérées sont la violence physique, la violence sexuelle, la violence économique, la violence spirituelle et la violence psychologique. Dans un couple, la violence psychologique est la plus sournoise à cause de son invisibilité à l'entourage. Comme nous

l'avons mentionné dans l'introduction, tous les couples de toutes les époques sont confrontés à cette forme de violence. Alors, comment peut-on la définir ?

1.2.2 La violence psychologique

La violence psychologique se retrouve dans les mots et précède la violence physique. Ainsi, elle est plus difficile à évaluer que les autres formes de violence au sein du couple vu son invisibilité. Le concept de « violence psychologique » a été introduit dans les années 80 selon Garbarino et *al.* (1986). La recherche a montré qu'elle est également désignée entres autres par abus indirect ou par abus non physique, ou encore par un abus émotionnel, etc. (Garbarino, et *al.* 1986, p.140). Guttman et Seeley (1986) croient quand même que le concept de violence psychologique est plus pertinent que tout autre concept de violence en ce qu'il inclut à la fois les grandes fonctions mentales (la cognition et l'affection).

La violence psychologique est une forme de violence non facile à saisir, ce qui justifie l'existence d'une variable discussion autour d'elle. De ce fait, l'Organisation Mondiale de la Santé, (2002) affirme que « (…) pour définir la violence, il faut faire appel, non pas à une science exacte, mais à la capacité de jugement. Les idées sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas en termes de comportements et sur ce qu'est le mal sont influencées par des facteurs culturels et sont constamment remises en question » (p.4). Il s'avère nécessaire quand même de proposer des normes et des définitions à cette forme de violence afin de pouvoir sensibiliser pour lutter contre ses dégâts dans les familles et dans la société.

Alors, voyons quelques-unes des définitions de la violence psychologique dans le couple selon des auteurs :

- Pour Hoffman (1984), la violence psychologique dans le couple consiste en un comportement suffisamment perturbant pour amener la personne ciblée à croire que son intégrité est menacée. Pour ce dernier, la violence psychologique renvoie à tout acte qui amène la victime à perdre son équilibre mental, physique et sa capacité à travailler.

- Walker (1984), quant à lui, il trouve que les termes d'abus psychologique ou non physique font référence à des comportements de coercition, de manipulation ou d'utilisation du pouvoir pour combler ses intérêts à travers la destruction des intérêts

de l'autre. Pour lui, la violence psychologique est tout comportement qui conduit à une faible estime de soi chez la victime et un sentiment d'insécurité.

- L'organisme éducation Wife Assault de Toronto propose une autre définition. La violence psychologique « fait recours à l'usage répétitif de comportements néfastes dans une relation pour avoir le pouvoir de dominance et de contrôle sur l'autre. Les femmes victimes de violence psychologique vivent dans un état de peur et d'altération constante de leurs pensées, sentiments et comportements. Elles essaient de se protéger de la violence en niant leur besoin » (Lavoie, 2005, p.35). Cette définition se rapproche de celle de la loi N°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin qui définit la violence psychologique comme :

> *« Le fait de soumettre toute personne à des agissements ou paroles répétés ayant pour objet ou effet, une dégradation des conditions de vie de cette dernière à travers une atteinte grave de sa personne, sa santé psychique ou physique, ses droits, afin d'affecter l'avancement de ses projets présents ou futurs ».*

Pour comprendre de façon holistique le concept de violence, Lindsay et Clément (2005, p.141) ont présenté un travail de synthèse des définitions proposées par plusieurs auteurs. Ainsi, des résultats issus de leur recherche portant sur une étude qualitative des représentations de la violence psychologique selon le sexe, nous pouvons retenir :

> *Stets (1991), « l'agression psychologique est une offense verbale ou une action qui abaisse une autre personne qui la pousse dans un état où elle se sent coupable, contrariée, ou humiliée et ce à travers un certain comportement ou des insultes » (p.98).*
>
> *Thompson (1989) pense que la violence psychologique est l'utilisation de mots, d'expressions, de gestes ou d'actes pour faire preuve de pouvoir de façon à abaisser la victime et à lui causer du tort.*
>
> *Gaudreau (1994), trouve qu'elle consiste à dévaloriser l'autre comme personne, à l'humilier par des critiques ou des railleries, à utiliser des comportements primitifs.*
>
> *Elle consiste pour Larouche (1987) à atteindre directement l'estime de soi de la victime.*
>
> *Lacombe (1990), la violence psychologique dans le couple pour lui va se traduire par le dénigrement de la femme en tant qu'individu, sa dévalorisation en tant que personne à part entière. Elle peut se manifester aussi par de l'indifférence ou de l'ignorance de la présence de l'autre. Autrement dire, elle consiste à ne laisser aucun accès favorable à l'autre d'entrer en contact avec soi. C'est le refus d'entendre, d'écouter et de recevoir l'autre.*

Welzer-Lang (1992) dit que c'est toute action qui porte atteinte ou qui essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre (son estime de soi, sa confiance en soi, son identité personnelle).

Engel (1990), révèle que la violence psychologique réfère à différentes sortes d'abus qui sont d'une nature émotionnelle plutôt que physique. Ceci peut inclure autant des abus verbaux et des critiques continuelles que des tactiques plus subtiles tels l'intimidation, la manipulation et les refus de montrer le plaisir ressenti.

Nous pouvons constater à travers ces différentes définitions qu'il y a une variété de définitions en ce qui concerne la violence psychologique. Toutefois, toutes ces définitions possèdent des traits communs dont le premier est que cette violence n'implique pas directement le contact physique ni sexuel avec la victime. Cependant, ces auteurs ne nient pas le fait que « les contacts physiques et sexuels constituent des formes de violence susceptibles d'avoir, en parallèle, de graves répercussions psychologiques chez la victime » : pensée de Thompson (1989).

Le second trait commun à ces définitions est que la violence psychologique est liée à des comportements particuliers. De plus, à travers ces définitions, les auteurs ont établi un lien direct entre ces comportements et les conséquences émotionnelles négatives chez la victime.

En synthèse de ces définitions, nous pouvons dire donc que la violence psychologique dans le couple englobe tout comportement ou acte volontaire menaçant sans le contact physique ni sexuel la victime et dont le but est de la déstabiliser, la blesser, nuire à son intégrité psychique, la soumettre ou la contrôler de façon à garder une position de supériorité. Alors comment se manifeste-t-elle ?

La violence psychologique a une manière diverse et variable de se manifester que nous pouvons catégoriser en deux groupes à savoir : les agressions verbales et le contrôle mené sur autrui. Presque banalisée parce qu'ordinaire, Wiart (2011), affirme que la violence psychologique est caractérisée par un manque de respect des idées, des réalisations, des ressentis et de ceux à quoi tient l'autre. Nous pouvons ainsi dire que la violence psychologique fait aussi mal que les autres formes de violence et qu'elle laisse également des séquelles. En effet, selon l'étude commanditée par le Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge sur les violences faites aux femmes au plan national, sur 52% de la population que

constituent les femmes, 69% ont déclaré avoir subi des violences au moins une fois dans leur vie. Des femmes interrogées, plus de la moitié, soit 51,5% affirment avoir subi des violences physiques ou morales au moins une fois dans leur vie. Toujours selon cette étude, ces souffrances subies sont des cris sur les femmes (72,8%), les menaces de divorce (32,8%), le refus de manger le repas (30,9%), se plaindre de la femme auprès de sa mère (26,9%), les injures à la femme en public (22,6%).

1.2.3 Le couple

Étymologiquement, le mot couple « vient du latin copula qui signifie lien, chaîne ; le couple désigne donc un groupe de personnes liées par l'amitié, l'amour. » Ainsi, selon la psychologie clinique, le couple est : « une relation privilégiée entre deux personnes, émotionnellement importante et visant à être stable dans le temps, qui peut prendre différentes formes : entre autres, une union formalisée juridiquement (mariage, pacs), une cohabitation ou une fréquentation entre personnes vivant séparément ». Pour Smet (2019), le couple représente : « l'union de deux individus, faits de leur singularité, de leurs bagages, de leurs valeurs et opinions personnelles » (p.3).

De ces définitions, nous pouvons constater que le couple englobe plusieurs formes dans les relations humaines.

Cependant, il y a d'autres définitions qui de façon minutieuse expliquent toujours la forme conjugale du couple. Ainsi, selon le dictionnaire Larousse, le couple désigne : «des personnes unies par le mariage, liées par un pacs ou vivant en concubinage ».

Par ailleurs, Neuburger (1994) qui dans un sens plus large définit le couple comme l'histoire d'une rencontre qui dure entre deux personnes qui ne trouvent pas de raisons suffisantes pour se séparer ! Et qui ont vécu au cours de leur relation une alliance particulière. Au Bénin, l'article 3 de la loi n°2015-08 portant code de l'enfant en République du Bénin, rapporte que le couple représente « deux personnes de sexes opposés unis par les liens du mariage ».

Enfin, le couple pour nous, représente un « groupe de deux personnes unies par les liens d'amour ou de mariage » ceci dit que nous nous joignons à la définition du dictionnaire Larousse et celui de l'article 3 de la loi n°2015-08 vu notre thème de recherche.

1.3 Théories explicatives

Vu que la violence psychologique est une forme de violence conjugale et du fait qu'il n'existe pas des théories typiquement liées à la violence psychologique dans le couple, pour expliquer ce phénomène, nous allons donc nous baser sur les théories explicatives de la violence conjugale afin de le comprendre.

La violence conjugale est quant à lui un phénomène complexe dont la compréhension ne se limite pas à l'analyse d'un facteur précis mais nécessite plutôt une approche multifactorielle afin de mieux comprendre les différents aspects de la question des violences conjugales. Alors, nous allons examiner ici comme principales théories explicatives des violences conjugales :

- L'approche psychosociale ;
- L'approche masculiniste
- L'approche des relations interpersonnelles

1.3.1 L'approche psychosociale

Nous allons développer dans cette partie les théories systémiques comme théorie recensée dans le cadre de la perspective psychosociale.

1.3.1.1 Les théories systémiques

Le système est un ensemble d'éléments qui interagissent entre eux en ce sens qu'une quelconque modification d'un élément conduit à une modification des autres. L'approche systémique est née en 1920 pour la première fois grâce aux recherches des philosophes grecs de l'antiquité qui sous-tendent l'idée que l'univers est un tour dont les parties sont dépendantes entre elles. Elle a émergé au XIXè siècle, avec les travaux de Bateson dans les années 1950 à l'école de Palo Alto. D'autres recherches ont été menées plus tard après la publication du premier ouvrage en 1968 par Von Bertalanffy, l'homme considéré comme

le fondateur de la théorie sur l'approche systémique dans le but de l'étendre dans plusieurs domaines.

Les théories systémiques partent de l'idée qu'un couple constitue un sous-système familial pour percevoir ou comprendre mieux les violences en milieu conjugal. Dans ce sous-système, chacun en tant que membre joue un rôle précis dans l'ensemble des interactions, y compris les interactions violentes (Chamberland, 2003 ; Wiehe, 1998 ; Appel et Holden, 1998). Rondeau et *al.,* (2001) définissent la violence en milieu conjugal comme : '' un acte communicationnel, une réponse inadaptée à une situation stressante''. Ainsi, les systémiciens ne sont pas d'avis que la violence en milieu conjugal soit uniquement une manifestation des hommes. Cependant, ils reconnaissent le caractère expressif de cette violence et remettent fortement en cause, la domination unilatérale manifestée par les hommes à l'endroit des femmes dans les couples. Reconnaissant la fonction instrumentale de la violence conjugale, l'approche systémique considère cette fonction comme un processus de communication particulier entre les deux conjoints : c'est la manifestation d'un phénomène interactionnel dont son explication se retrouve non seulement dans les facteurs intrapsychiques ou individuels mais également dans le contexte relationnel (Rondeau et *al.*, 2001).

Dans l'optique de l'approche systémique, la violence dans les relations de couple est basée sur une causalité circulaire, c'est-à-dire que le comportement développé par chacun des conjoints étant en même temps cause et conséquence, chacun des deux se voit assumer une part de responsabilité dans l'émergence et le maintien des violences en milieu conjugal (Chamberland, 2003 ; Rondeau et *al*., 2001). Cependant, selon l'un des principes de base de cette approche, nul ne mérite d'être abusé ou violenté, quelle que soit la contribution de ce dernier (Wiehe, 1998). Certains auteurs comme Jennings et Jennings (1991) trouvent que, quelle que soit la position occupée dans la violence, les deux protagonistes ont une part équivalente de responsabilité et participent tous les deux de manière équitable à l'interaction dysfonctionnelle ou violente. Dès lors, il n'est plus question de parler de victime et d'agresseur, puisque mari et femme contribuent au développement et au maintien d'un mode interactionnel dysfonctionnel : celui de la violence en milieu conjugal.

Par contre, Rondeau et *al*., (2001) ont écrit que dans un couple, si un conjoint n'assume pas sa sécurité, il stimulerait ainsi la violence de l'autre et participerait par-là à l'entretien et au maintien de cette violence. Pour eux, nul n'est en réalité violent en soi, mais peut recourir à la violence selon l'interaction particulière dans laquelle il se retrouve et ils distinguent par-là la *''violence agression'' de la '' violence punition''*.

Dans *la violence agression*, les acteurs sont conscients de leurs actes et la violence est bidirectionnelle et publique. Cette violence propre aux relations conjugales symétriques (égalitaire) surgit lorsque l'un d'entre les conjoints tente de rompre cette nature de la relation pour se positionner au niveau supérieur car les conjoints sont ici dans une rivalité de force et de pouvoir, mais ils s'efforcent tout de même de maintenir l'égalité. Par contre dans une violence punition, caractéristique des relations conjugales complémentaires, c'est-à-dire inégalitaire, la violence est unidirectionnelle et les acteurs ici choisissent la violence comme un moyen de domination sur l'autre. Dans ce cas, il n'y a pas de conscience, la violence apparaît lorsque le dominant constate une tentative d'égalité de la relation par l'autre. Enfin, la violence comme l'affirme Rondeau et *al*. (2001), est une réponse face à une quelconque menace de déséquilibre dans la relation conjugale quelle que soit la nature de cette violence (agression ou punition) et qui met le violent ou le coupable en danger. L'utilisation de cette approche en tant que modèle d'analyse nous a permis d'analyser les résultats des hypothèses n°1 et 3.

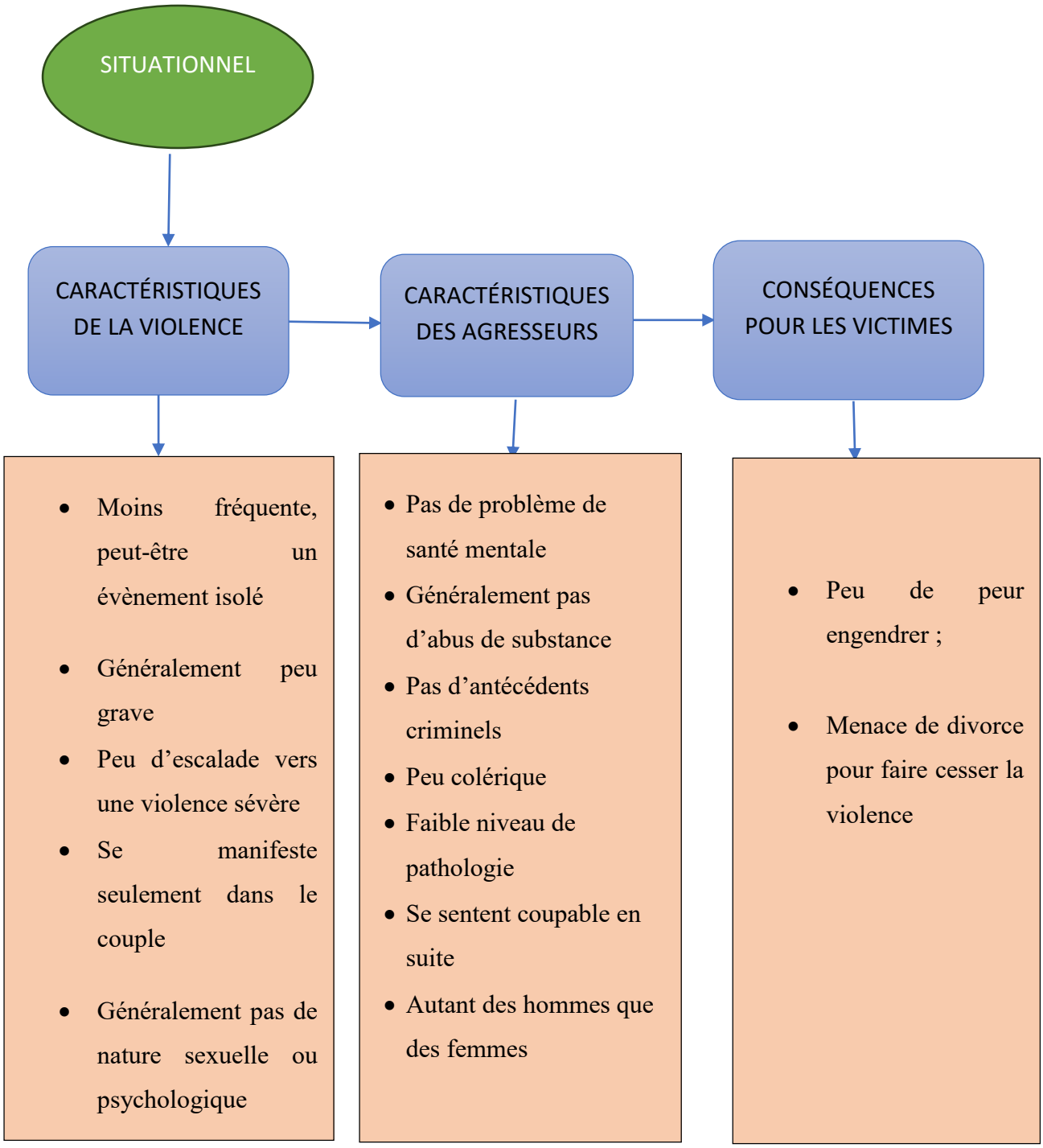
1.3.2 Approche masculiniste

L'approche masculiniste est née aux États-Unis et au Canada dans les années 70 dont le but initial pour ses acteurs est de s'allier avec les féministes pour promouvoir l'égalité du genre (Blais, 2023). Mais ce but de nos jours a pris un autre chemin qui est la défense de la domination des hommes sur les femmes parce que pour eux, les femmes ont plus de domination dans la société aujourd'hui qu'eux et il serait nécessaire selon eux de passer à un appel de révolte afin de rétablir leur autorité dans tous les domaines de la société (Bard, 2019). Les masculinistes postulent que la violence conjugale est un phénomène masculin utilisé pour rétablir l'ordre et l'autorité dans le couple. La recherche a montré qu'il y a une diversité dans la nature, la fréquence et la gravité des gestes violents dont font recours les hommes. Par conséquent, il s'impose la nécessité de tenter d'y mettre fin en exposant à

travers une démarche typologique des conjoints violents et les conséquences de leurs actes sur la femme victime (Deslauriers et Cusson, 2014, p.141).

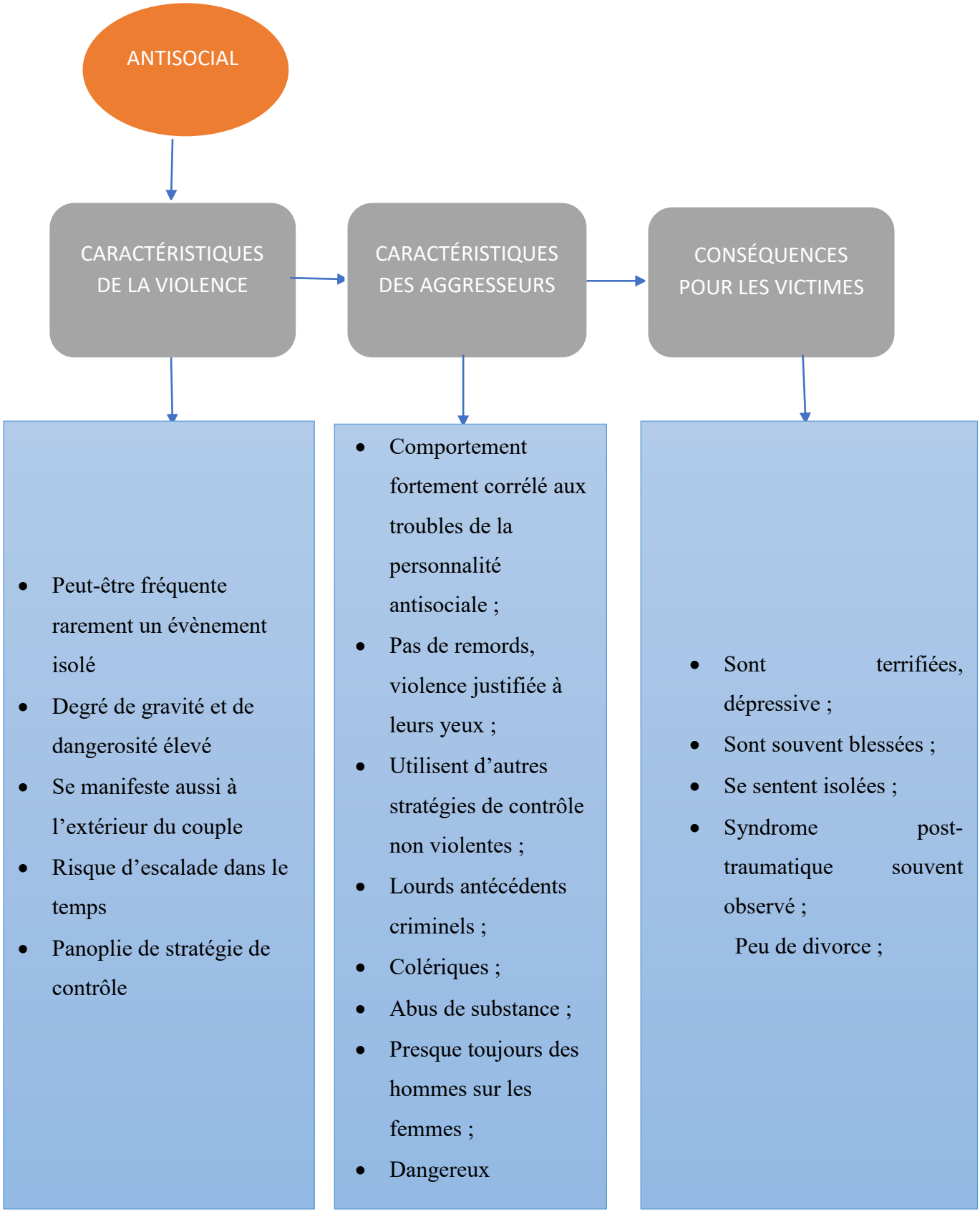
De ce fait, Deslauriers et Cusson (ibid) dans leur ouvrage sur une typologie des conjoints ayant des comportements violents et ses incidences sur l'intervention ont essayé de catégoriser en trois parties les types de conjoints auteur de violence conjugale et d'énumérer l'impact de leur violence sur la femme que voici représentée par les figures ci-dessous :

Figure 1 : *Caractéristiques propres aux agresseurs situationnels en milieu conjugal*



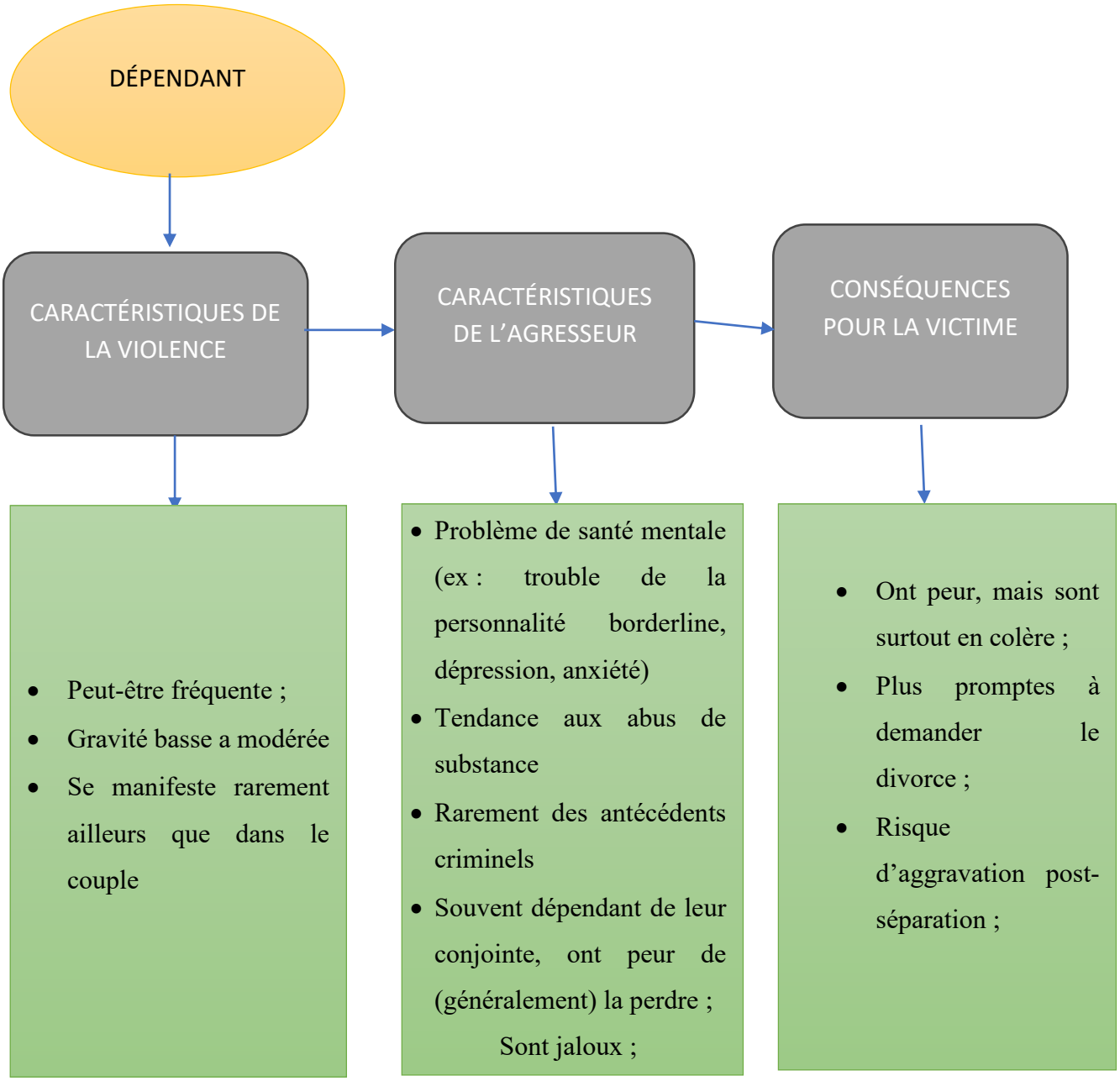
Source : Deslauriers et Cusson, 2014, p.146

Figure 2 : *Caractéristiques propres aux agresseurs antisociaux en milieu conjugal*



Source : Deslauriers et Cusson, 2014, p.146

Figure 3 : *Caractéristiques propres aux agresseurs dépendants en milieu conjugal*



Source : Deslauriers et Cusson, 2014, p.146

Cette théorie est utilisée comme modèle d'analyse pour permettre non seulement de connaître l'influence du partenaire intime, mais aussi de comprendre l'impact que cette influence engendre sur la victime comme souffrance. Elle a servi à l'analyse des résultats de l'hypothèse n°2.

1.3.3 L'approche des relations interpersonnelles

L'objet de la psychologie sociale est l'interaction et le terme central en psychologie sociale et psychologie de développement est l'étude des relations interpersonnelles. Pour Schutz (1960) l'un des pionniers de cette approche, c'est au cours des relations que l'enfant entretient avec sa mère, que son moi affirme l'entité qui lui est propre pour la première fois. Mais en grandissant, les interactions qu'il va continuer à entretenir avec son entourage constitueront pour lui des stimulations indispensables à l'acquisition et au développement du langage. Ces interactions vont plus loin dans la stimulation du développement de l'enfant en agissant sur sa personnalité. C'est au regard de cela que Claes (2003) avait affirmé que « la maîtrise des pulsions, la régulation des émotions, l'intériorisation des normes de conduite, l'élaboration progressive des connaissances et des jugements, toute la vie psychique se construit au sein des relations établies avec l'entourage » (p. 13).

Les relations interpersonnelles sont des relations qui unissent deux personnes par intervention d'une implication affective et sexuelle dont le domaine d'étude est à la fois très riche et très hétérogène (Marc et Picard, 2000). Toutefois, pour les chercheurs de cette approche, quelle que soit la nature de la relation qui unit deux personnes, certains éléments se retrouvent dans toutes les relations tels que : la réciprocité, l'interdépendance et l'intimité. Ce qui voudrait dire que la construction de la relation interpersonnelle dépend des deux partenaires. Cette construction résulte de l'action que chacune d'entre elles a sur l'autre ; chacun est à la fois l'architecte et le produit de la relation dans laquelle il est engagé (Claes, 2003, p.17). La recherche a montré que les interactions dans la relation affectent de façon progressive les représentations, les croyances, les attitudes et les émotions de chacun des partenaires de cette relation (Claes, 2003). La relation s'appuie donc sur le caractère mutuel des échanges : la réciprocité et l'interdépendance constituent les fondements de toute relation interpersonnelle. Cette approche postule que dans une relation, l'on est attiré par les personnes capables de nous renforcer positivement d'une manière ou d'une autre et l'on évite celles qui constituent des sources de renforcement négatives pour nous : la notion de proximité des relations interpersonnelles. Les théoriciens de cette approche expliquent cette proximité selon la complémentarité de deux dimensions (Collins et Repinski, 1994). La première est la recherche de proximité et la deuxième, la

mise à distance. Ces deux dimensions qui malgré leurs contradictions, émergent dans toutes les relations interpersonnelles (Argyle et Henderson, 1985).

La proximité dans une relation stimule des sentiments d'accord, de compatibilité et produire en retour une complicité et un plaisir partagé de s'entendre. Dans la proximité interpersonnelle apparait la notion d'intimité qui évoque une absence de limite ou de contrat et à la translucidité dans les rapports (Blyth et *al*, 1982). On peut donc dire que le niveau d'intimité constitue un bon indicateur du niveau de profondeur d'une relation ; d'ailleurs, la diminution de l'intimité est souvent un signe précurseur de la détérioration de la relation. C'est pourquoi Hirigoyen (1998) rapporte que « trop de proximité peut faire peur et, par là même, ce qui va faire l'objet de la plus grande violence est ce qui est le plus intime » (p.22). Dans des rapports de couple où l'interdépendance et l'influence sont élevées, l'attachement émotionnelle est intense, et l'on note un degré profond de l'intimité (Claes, 2003, p.20). D'où cette relation est souvent confrontée à des divergences pouvant aboutir à la violence.

Quant à la distance, elle survient en période de divergences ou de désaccords qui s'affiche plus ou moins subtilement dont le contenue renferme de la violence non physique mais verbale ou psychologique. Cette distance peut être le résultat d'une forte emprise d'un partenaire de la relation ou soit la manifestation d'une mésentente. La mise à distance, quel que soit sa nature entraîne des sentiments douloureux, d'incompréhension, de division et même de rejet pouvant conduire à une détresse psychologique. L'interaction dans une relation est l'expression et la transmission d'émotions telles que le bonheur, la tristesse ou la peur (Moser, 1994, p.21). La recherche a montré également que plus les personnes sont proches, c'est-à-dire la proximité est profonde comme dans les relations de couple, plus il y a de fréquents désaccords et désagréments. Ceux-ci sont sources de violence psychologique et affectent plus grandement le couple (Claes, 2003).

On peut retenir de cette théorie que l'interdépendance entre les êtres appelle à la fois proximité et antagonisme, peines et plaisirs. Dans les relations comme des relations intimes (couple), le plaisir et le bonheur quotidien sont élevés, de même, la présence de désaccords est inévitable et constitue une source de souffrance psychologique. La recherche a révélé

que plus une parole désobligeante émane d'un partenaire amoureux plus elle touche le psychisme qu'elle ne provienne d'un voisin (Claes, 2003).

L'utilisation de cette théorie nous permet de comprendre la victime avec sa relation intime et sa souffrance. Elle a servi à l'analyse des résultats des hypothèses n° 2 et 3.

1.4 Revue de la littérature

Cette revue de littérature est consacrée à quelques ouvrages de bibliographie qui ont retenu notre attention. En nous appuyant sur les idées soulignées ou mises en évidence dans ces ouvrages, nous avons articulé cette revue de littérature autour de quatre grands axes : existence de la violence, la symétrie de la violence psychologique au sein des couples, manifestations de la violence psychologique au sein des couples et conséquences de la violence psychologique pour la victime.

1.4.1 Existence de la violence

La violence a fait son apparition en français au XIIIe siècle et vient du latin ''vis'' qui signifie la ''force ou vigueur''. Donc la violence caractérise l'homme entant qu'un être brutal, une force qu'il utilise pour contraindre l'autre à sa volonté. De ce fait, la violence est innée et constitue la nature de l'homme. En effet, elle représente aussi un recours obligatoire pour l'homme ou la femme dans ses agis afin de conserver sa nature. C'est la raison qui fait dire à Hobbes (1588 -1679) que l'homme est un loup pour l'homme. Mais dans l'évolution des recherches, elle trouve sa naissance en science sociale dans les siècles suivants grâce à Bergeret (1984) à travers son concept de ''violence fondamentale'' en science sociale soutenant cette agressivité de l'homme comme un phénomène lié à la nature de ce dernier. Cette nature qui rapproche l'homme des animaux est ce qui justifie l'usage de la violence par l'homme comme le meilleur moyen pour dominer ou s'imposer afin d'affirmer sa supériorité et se conserver (Méhinto, 2016, p.61).

Dans la manifestation de la violence quelle que soit la forme utilisée, elle prend effet entre deux personnes adoptant une quelconque relation interpersonnelle, donc des personnes qui se connaissent et qui se fréquentent. Notons que la violence interpersonnelle peut ne pas faire appel à une agression physique, mais pour tant il y a de violence. Ceci nous renvoie à la forme de violence psychologique qui est invisible mais présente. Cette forme de

violence a fait, selon Garbarino et ses collègues (1986), son introduction dans les années 80 et est plus pertinente que tout autre forme de violence en ce qu'elle inclut à la fois des aspects cognitifs et affectifs.

1.4.2 La symétrie de la violence psychologique au sein des couples

La violence psychologique dans un couple est d'abord un phénomène rependu dans tous les continents et n'est pas un problème d'âge. En outre, selon la théorie systémique, elle n'est pas unilatérale comme le défends d'autres approches qui la lie directement aux hommes. Lorsque l'on se base sur la perspective de la violence familiale, « la symétrie de genre représente des taux approximativement égaux de perpétration d'agression par des partenaires hommes comme femmes » (Straus, 2011, p.280). Ainsi, la violence psychologique au sein d'un couple n'est pas liée au genre, mais elle est réciproque, bidirectionnelle et bilatérale parce qu'elle s'inscrit dans les violences familiales (Gana et *al.,* 2023 p.236). Ce phénomène de violence en milieu conjugal n'est pas absent dans notre continent africain particulièrement dans notre pays le Bénin. En effet, selon une étude effectuée par Agbozo et Kounoudji (2022) sur les violences basées sur le genre au Bénin : expériences et approches pour endiguer le phénomène, il est constaté que les violences prennent souvent diverses formes dans la société Béninoise. Les résultats de leur étude ont permis de savoir que parmi les cas de violences qui s'observent, selon les répondants à leur enquête, la violence psychologique est celle qui est la plus fréquente, avec un tiers (35%) des citoyens rapportant qu'eux-mêmes ou qu'un membre de leur ménage ait subi une telle situation au cours de l'année écoulée. Viennent ensuite la violence physique (15%), le harcèlement sur le lieu de travail (14%), la violence sexuelle (6%) et le viol (3%). Par ailleurs, les formes courantes de violences sexistes sont typiquement des injures. La majorité des Béninois dit que les maris injurient leurs femmes (58%), et que les femmes aussi injurient leurs hommes (52%) régulièrement. En outre, 17% des Béninois disent que les hommes battent « souvent » ou « toujours » leurs femmes, et 5% affirment que les femmes aussi le font sur leurs maris (dépêche N°. 559 d'Afrobarometer, 2022).

De ces résultats, nous pouvons remarquer que les hommes sont aussi victimes de violence conjugale que les femmes même si leur nombre est moins par rapport aux femmes et que la violence psychologique notamment les injures par les femmes ainsi que par les hommes

sont les plus prépondérantes des violences observées dans la société Béninoise. L'étude de Kabo (2020) sur les violences conjugales : les Béninois ne sont pas épargnés, a également révélé que bien vrai que les femmes soient victimes de violence de la part de leurs conjoints, la proportion des hommes aussi victimes est loin d'être circonstanciel. Cette affirmation trouve aussi sa justification dans les travaux de Mehinto, (2016). A partir de ses observations, il a révélé le phénomène des hommes victimes de violence par leurs partenaires intimes dans leurs relations de couple.

1.4.3 Manifestations de la violence psychologique au sein des couples

La violence psychologique a une manière diverse et variable de se manifester que nous pouvons catégoriser en deux groupes à savoir : les agressions verbales et le contrôle mené sur autrui. Wiart (2011), estime que la violence psychologique est caractérisée par un manque de respect des idées, des réalisations, des ressentis et de ceux à quoi tient l'autre. La violence psychologique ne se manifeste pas seulement par des gestes. L'agresseur peut faire recours à l'indifférence, à l'ignorance de la présence de l'autre ou même adopté un silence total et réussir à le blesser dans son équilibre psychique. C'est pourquoi Lavoie (2005) dit qu'elle « consiste en de la cruauté mentale, pouvant s'exercer par des éclats de voix mais aussi sur un ton tout à fait normal » (p.36)

La recherche de Balz et ses collègues (2018) sur la violence au sein du couple et ses impacts sur la famille : Concept d'action du Conseil d'État pour le canton de Fribourg a montré que « la violence psychologique fixe ses armes sur la confiance que sa victime a en elle et non seulement ça, elle recherche son identité personnelle et la force de vie de cette dernière » (p.9). Pour eux, elle se manifeste de façon spécifique par le harcèlement, la privation de liberté, des menaces qui sont vraiment graves, le harcèlement obsessionnel et la contrainte. Ils vont plus loin en catégorisant certaines formes qu'ils qualifient de sans menace sur place mais dont la répétition les transferts dans les actes violents. Au nombre de ces formes de violence considérées de discriminatoire, sont répertoriés parmi les comportements manifestes les suivants : humilier, semer un climat de peur par des menaces, de la maltraitance à l'endroit des animaux ou faire usage d'une arme pour briser des objets, mépriser, isoler, harceler, priver ou réduire la liberté, contrôler et insulter.

Selon la loi N°2011-26 du 09 Janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes en République du Bénin, la violence psychologique au sein des couples est une négligence ou un acte qui se manifeste par des insultes, le rejet, le manque de confiance, l'indifférence, la jalousie excessive, l'abandon, la restriction de l'autodétermination, l'inattention réitérée, les comparaisons destructives, la dévalorisation, les menaces, la marginalisation, l'infidélité et l'humiliation.

La violence psychologique est un acte ou une négligence portant préjudice à la stabilité psychologique et se manifeste par un abandon, une inattention réitérée, une jalousie excessive, des insultes et humiliations, une dévalorisation, une marginalisation, un manque d'affection, une indifférence, l'infidélité, des comparaisons destructives, le rejet, la restriction de l'autodétermination et des menaces.

Haerts (2019) évoque d'autres formes de violence psychologique qui se manifestent dans le couple. En effet, pour elle, un partenaire peut faire usage du refus d'affection comme moyen de punition et d'exercice de contrôle et de pouvoir sur le/la conjoint(e). Il peut par exemple faire aussi usage de menace de priver sa victime des choses qualifiées d'importantes pour cette dernière comme ses enfants ou l'argent ; comme il peut manquer de respect ou de considération à la vie privée de son/sa partenaire en contrôlant les messages privés ou les comptes de ce/cette dernier(e). En revanche, l'objet principal de la violence psychologique vise à faire croire à la victime qu'elle ne vaut rien entant qu'individu, qu'elle est inutile et qu'en matière de valeur, elle en possède moins que tous les autres êtres humains (Lindsay et *al*., 1998).

Lavoie (2005) cherchant à définir les mesures de la violence psychologique et comment les prévenir dans son ouvrage la violence psychologique dans le couple a révélé que près du quart des psychologues ne voient pas de violence psychologique dans les incidents suivants : le refus d'aller à des activités qui sont importantes pour son/sa partenaire (famille ou autres), ne pas le/la laisser conduire, le refus catégorique de parler d'un problème, ne pas respecter ou honorer à ses promesses, ne pas accomplir sa part de responsabilité dans les travaux de la maison. Or ces incidents pour elle peuvent à la longue influencer l'équilibre psychologique de la victime lorsqu'ils sont de nature répétitive et qu'ils durent dans le temps. C'est pourquoi dans son étude, elle va plus loin dans ses recherches sur les

mesures de préventions de violence psychologique dans le couple en ressortant certains éléments nécessaires dont il faudra tenir compte afin de ne pas se laisser influencer dans ses jugements. En ce sens, elle affirme : « … les éléments de contexte, comme la durée et la fréquence, l'intention de blesser ou la perception de la menace, influencent le jugement de ces intervenants professionnels dans les cas à moindre consensus. Il sera intéressant d'intégrer une telle réflexion aux interventions préventives » (Lavoie, 2005, p.42).

1.4.4 Conséquences de la violence psychologique pour la victime

Tout comme toutes formes de violences, la violence psychologique au sein des couples présente des dommages aussi bien physique que psychique aux victimes. Vanhoose (2015) souligne quatre troubles par exemple comme conséquences de la violence psychologique subie de la part d'un partenaire intime à savoir : les troubles émotionnels dont la colère, la honte, le sentiment de culpabilité, le sentiment d'impuissance, l'auto-dévalorisation, l'état d'anxiété, de panique, ou manifestations phobiques ; les troubles psychosomatiques à savoir : les troubles digestifs, la lombalgie chronique, les céphalées, l'asthénie, la tachycardie et les palpitations, le sentiment d'oppression et les difficultés à respirer ; les troubles du sommeil dont les difficultés à s'endormir, les veilles ou réveils nocturnes, les cauchemars ; les troubles de l'alimentation : les prises de repas irrégulières, l'anorexie ou la boulimie et les troubles cognitifs dont la difficulté de concentration et d'attention, les pertes de mémoire et les troubles de libido.

Les effets de la violence psychologique sont considérables et peuvent prendre la forme de : colère, confusion, perte de la concentration, perte de l'estime de soi, isolement, peur/méfiance, honte/culpabilité, angoisse, insomnie, anxiété, dépression clinique et suicide (Morris, 2002).

La violence psychologique au sein d'un couple peut toutefois ne pas avoir de conséquence aussi grave sur la santé mentale, physique, sexuelle, psychique ou professionnelle, de la victime. C'est pourquoi Hirigoyen (2023) dans sa recherche a révélé que la violence peut laisser des traces bénignes, compatibles avec la poursuite d'une vie sociale pratiquement normale. Pour elle, les victimes de violence psychologique paraissent psychiquement indemnes, mais des symptômes moins spécifiques persistent, qui sont comme une tentative

d’escamoter (esquiver) l’agression subie. Ce peut être de l’anxiété généralisée, de la fatigue chronique, de l’insomnie, des maux de tête, des douleurs multiples ou des troubles psychosomatiques (hypertension artérielle, eczéma, ulcère gastro-duodénal, mais surtout des conduites de dépendance (boulimie, alcoolisme, toxicomanie). Cependant, d’autres victimes vont développer toute une série de symptômes qui se rapprochent de la définition du stress post-traumatique du DSM-IV. Ainsi, Hirigoyen, (2023) dans son ouvrage évoque comme « les premiers signes du stress sont, suivant la susceptibilité de l’individu, des palpitations, des sensations d’oppression, d’essoufflement, de fatigue, des troubles du sommeil, de la nervosité, de l’irritabilité, des maux de tête, des troubles digestifs, des douleurs abdominales ainsi que des manifestations psychiques comme l’anxiété » (p.194). Autre conséquence de la violence psychologique sur la victime au sein des couples souvent ignorée du traumatisme est selon Spiegel (1993) cité par Hirigoyen (2023), la dissociation que l’on peut décrire comme un éclatement de la personnalité. Selon le DSM-IV, elle (la dissociation) représente la survenue d’une perturbation touchant des fonctions normalement intégrées comme la conscience, la mémoire, l’identité ou la perception de l’environnement. Elle est un phénomène de défense contre la peur, la douleur ou l’impuissance face à un évènement traumatique qui est si étranger à ce qui peut normalement se concevoir que le psychisme n’a d’autres recours que de le déformer ou le chasser de sa conscience.

La recherche de Crète (2009) sur les relations entre l'évaluation cognitive, le sentiment d'auto- efficacité et le coping chez des femmes ayant été victimes de violence conjugale a montré que les femmes dont la situation de violence subie en milieu conjugal représente un désespoir développent un sentiment d’auto-efficacité, une croyance en leurs ressources personnelles, ce qui les amène au moment où elles ont encore la force d’avoir une prise plus directe sur leur vie en adoptant des stratégies en vue de diminuer ou résoudre leurs situations de violence.

CHAPITRE 2 : CADRE DE LA RECHERCHE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre est consacré d'une part à la présentation du cadre de l'étude, à la raison du choix du cadre de l'étude et, d'autre part, à la démarche méthodologique de recherche adoptée.

2.1 Présentation du cadre de l'étude

CERMA est un Centre d'Etudes et de Recherches Médico-Psycho-Sociales Appliquées qui a été créé par une assemblée constitutive de membres fondateurs le samedi 12 Juillet 1986 en vue de promouvoir une approche multidisciplinaire de la Recherche Médicale en République du Bénin. Il a son siège dans le 13ème arrondissement de Cotonou au carré 1062U Vodjè, adresse postale 03 BP 1718 Cotonou (REP. BÉNIN). Il est un centre privé à but non lucratif qui se veut être à la fois un lieu de réflexion et de pratique excluant l'empirisme et la recherche trop académique. Il s'agit en effet, après identification des problèmes, des contraintes et des ressources, de mener une réflexion théorique permettant de définir les composantes des stratégies alternatives pour le bien-être physique, mental et social, tout en œuvrant à l'étude et à la mise au point de projets de développement. L'objectif de CERMA est d'éveiller la conscience des diverses communautés sur leurs problèmes prioritaires de santé, afin qu'elles les prennent elles-mêmes en charge par le biais d'activités promotionnelles, préventives, curatives et réadaptives. Comme activité, ce centre se propose d'effectuer des recherches médico-psycho-sociales appliquées. Ainsi, il utilise du personnel de recherche et du personnel de soutien recrutés sur contrat et qui y travaille en permanence ou à temps partiel.

Le personnel de soutien est astreint à la présence dans le centre pendant les heures ouvrables, dans le respect strict de la ponctualité et de l'exactitude tandis que le personnel recherche est libre de ses mouvements dans le cadre des activités de recherche. Toutefois, la direction doit être informée de sa position aux heures ouvrables.

En dehors des agents qu'il utilise, le centre est également ouvert à des collaborateurs extérieurs (toute personne désireuse de contribuer à la promotion de ses activités de recherche) et une convention individuelle le lie à chaque collaborateur extérieur.

En organisation technique, CERMA abrite un service documentaire et quatre (04) laboratoires à savoir :

- Le Laboratoire Béninois d'Études et de Recherches Appliquées en Médecine Traditionnelle (LABERAMET)
- Le Laboratoire Béninois d'Études et de Recherches en Santé Mentale (LABERSAM)
- Le Laboratoire Béninois de Para-psychologie (LABEPARA)
- Le Laboratoire Béninois d'Etudes et de Recherches Psycho-Sociales Appliquées (LABERPSA)

Ces quatre laboratoires, dans le cadre de leurs divers projets de recherche, organisent entre autres des cours et des séminaires-ateliers de formation. Cependant, ils sont autonomes et dirigés par un chef laboratoire qui en coordonne les activités. L'équipe de recherche de chaque laboratoire est tenue de se réunir une fois par mois pour faire le point de l'état d'avancement de ses travaux et d'en adresser un rapport trimestriel à la Direction. Le centre dispose d'un directeur chargé de sa gestion et en même temps de la coordination de ses diverses activités. Le Directeur est nommé par les membres fondateurs auxquels il rend compte annuellement, et est assisté d'un directeur des affaires financières et administratives, d'un secrétaire général et d'un documentaliste.

2.2 Raisons du choix du cadre de l'étude

Notre choix n'a pas été porté sur l'ONG CERMA comme un cadre de recherche par hasard. En effet, en tant qu'un centre d'études et de recherches médico-psycho-sociales appliquées, il dispose d'une organisation technique qui abrite des laboratoires pluridisciplinaires dont surtout entre autres les laboratoires de para-psychologie et d'études et de recherche psycho-sociale appliquée dans le but de contribuer non seulement à une bonne santé mentale de ses clients, mais aussi au développement de la société, car ‘'la santé avant tout, la santé mentale est dans tout'' disait le Pr émérite AHYI René Gualbert.

Au-delà de cet aspect, à cause des interprétations que les gens font de leur maladie, CERMA travail dans l'objectif d'éveiller la conscience des diverses communautés sur leurs

problèmes prioritaires de santé, afin qu'elles les prennent elles-mêmes en charge par le biais d'activités promotionnelles, préventives, curatives et réadaptives.

Ce milieu nous paraît plus adapté à la recherche sur les conséquences de violence psychologique dans le couple en raison du fait que non seulement il œuvre à l'identification des problèmes, des contraintes et des ressources, mais qu'il mène également des réflexions théoriques permettant de définir les composantes des stratégies alternatives pour le bien-être physique, mental et social des personnes en souffrance.

En outre, par sa mission et ses activités, il enregistre plusieurs cas psychopathologiques qui lui ouvrent l'accès à l'exploration de divers phénomènes de vie dont entre autres nous pouvons citer : les décès, les violences de tout genre, les pertes, les séparations, la délinquance, la criminalité, les meurtres, etc. Tous ces aspects font de CERMA un cadre de recherche pertinent pour l'étude du phénomène de violence psychologique dans le couple.

2.3 Démarche méthodologique

2.3.1 Nature de la recherche

Cette recherche consiste en une étude exploratoire utilisant une approche qualitative qui correspond à une analyse de donnée généralement non structurée. Elle vise à faire connaître les diverses manifestations de la violence psychologique au sein du couple et les répercussions de cette violence sur la santé mentale et sexuelle de la victime à Cotonou.

2.3.2 Population d'enquête

Le groupe cible de cette recherche est constitué des personnes (femmes comme hommes) victimes de violence psychologique dans le couple puisqu'ils constituent la cible principale de notre recherche.

Cependant, pour des raisons éthiques, l'entretien a été mené de façon individuelle avec les participants afin d'éviter que la présence de tierces personnes n'influence leurs réponses. En effet, vu que nos interrogations visent à comprendre la vie quotidienne du couple de ces derniers, leur satisfaction et difficulté conjugale, leur vie sexuelle et le caractère de leur

conjoint, la présence de leur conjoint ou conjointe les empêcherait de nous fournir des réponses authentiques.

Les psychologues ainsi que les DES en psychiatrie constituent également une cible pour notre recherche vue qu'ils sont des spécialistes de la prise en charge adéquate des troubles psychopathologiques ou de leur prévention.

2.3.3 Critère d'inclusion

En ce qui concerne la sélection des enquêtés, nous avons eu à faire le choix de l'échantillon par deux techniques à savoir : choix raisonné et par commodité.

Le choix des victimes de violence psychologique dans leurs couples a été fait par la technique par commodité. En effet, au cours de notre stage au centre CERMA nous avons identifié huit (08) victimes parmi les patients du dit centre. Ces personnes victimes constituent la cible principale de notre recherche.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les cibles du second groupe telles que les DES en psychiatrie et les psychologues cliniciens, nous avons utilisé la technique du choix raisonné. Le principal critère retenu à cet effet se rapporte au fait d'avoir une expérience d'accompagnement des victimes de violence psychologique ou des couples en difficulté conjugale. Par suite, sous notre demande, ils nous ont mis en contact avec certains de leurs patients qui ont été victimes de violence psychologique dans leurs couples. Nous avons pris contact avec ces personnes par téléphone au premier abord pour obtenir un rendez-vous de rencontre avec ceux qui ont accepté nous fournir des informations sur leurs expériences vécues. Ainsi, ont été interviewé ces victimes de violence psychologique dans leurs domiciles et ceci selon leurs propres volontés. Nous nous sommes donc déplacés à nos propres frais pour se rendre à ces différents lieux. Notons qu'il y a certaines personnes qui ont été réticentes en évoquant entre autres comme raisons : défaut de temps dès le premier contact téléphonique ce qui n'a jamais aboutis à une rencontre directe. C'est ainsi que toujours par la technique de commodité, certaines personnes victimes de violence psychologique dans leurs couples qui ont acceptées nous fournir des informations sur leurs expériences vécues ont été identifiées et interviewées.

En somme, ces deux techniques d'échantillonnage ont permis de retenir treize (13) victimes de violence psychologique dans leur ménage, cinq (05) DES en psychiatrie et huit (08) psychologues cliniciens. Ceci porte l'effectif total des enquêtés à vingt et six (26) personnes. Ces différents acteurs ont été soumis à diverses interrogations.

2.3.4 Techniques et instruments de recueil de données

Pour mener à bien cette recherche, nous avons adopté une démarche qui répond au mieux à notre sujet de recherche. Cette démarche comporte deux techniques : l'observation et l'entretien. Pour collecter les données, nous avons faire recours aux techniques d'entretien structuré autour de l'expérience des personnes victimes de violence psychologique dans le couple et semi-directif administré individuellement. La réussite de cette technique a nécessité comme outil de collecte, deux grilles d'entretien dont la première est administrée aux personnes victimes de violence psychologique dans leurs relations de couple par contre la deuxième est administrée aux personnes ressources dont les psychologues cliniciens et les DES en psychiatrie.

2.3.5 Les instruments et méthodes d'exploitation des données

2.3.5.1 Les instruments

2.3.5.1.1 La recherche documentaire

La recherche documentaire consiste à identifier et à collecter des données informatives à travers l'étude des travaux existants sur un sujet dans un domaine donné. Elle vise à l'obtention des données qualitatives dans le souci de nous inspirer des travaux de recherche relative à la santé mentale et sexuelle des conjoints aux prises avec la violence psychologique subie dans les relations de couple. Mais aussi pour suivre la manière dont certains auteurs ont abordé le sujet afin de mieux clarifier certains concepts. Cette phase de documentation nous a permis de consulter plusieurs ouvrages en psychologie, droit, sociologie, des articles de journaux, etc. Des sites internet ont également été parcourus au cours de cette recherche.

Cette recherche documentaire a été complétée par une enquête à travers un entretien structuré et semi-directif

2.3.5.1.2 L'entretien clinique semi-directif :

L'entretien est le principal outil du psychologue. Elle est une méthode de recueil de données en psychologie clinique qui permet d'accéder aux représentations du sujet, à ses émotions et à son vécu, et de préciser les antécédents et l'évolution de la situation problème (Crète, 2009). Dans la conduite de l'entretien, nous avons eu à faire face à son double but : écouter et faire parler dont la question des stratégies d'intervention nous a conduit à l'utilisation de plusieurs techniques, allant de l'interrogation à l'entretien non directif en passant par celui qui fait l'objet de notre présente étude : entretien semi-directif.

La recherche a montré que le chercheur se sert donc d'un guide d'entretien restructuré (en fonction de ses hypothèses et de ses objectifs de recherche) dont le but est d'exciter l'enquêté à fournir des informations aussi riches que possibles sur le problème posé (Lavarde, 2008 et Crète, 2009). En effet, pour collecter les données à cette phase, il nous a été nécessaire d'utiliser deux grilles d'entretiens.

La grille d'entretien nous a permis de discuter avec les enquêtés et de prendre l'essentiel sans oublier l'influence de certains enquêtés qui n'aiment pas la distribution de la parole. Il s'agit d'un sondage d'opinion surtout auprès des personnes victimes de cette forme de violence conjugale et des professionnels adaptés du domaine.

Cette étape de la démarche méthodologique adoptée nous a permis d'obtenir des informations crédibles sur l'état mental et sexuel de ces victimes de violence psychologique de la part de leurs conjoints à Cotonou.

2.3.5.2 Méthodes d'exploitation des données

Une fois les enquêtes terminées, nous avons eu à faire recours à une analyse du contenu thématique des données recueillir afin de les traiter, et ceci par la méthode du codage. En effet, nous avons procédé à une retranscription des informations recueillies lors de ces différents entretiens, puis aux différentes étapes du codage (codage ouvert, axial et sélectif) en insérant dans des tableaux conçus au brouillon à cet effet, les différentes réponses obtenues. Vue que cette étude est une étude qualitative, la méthode du codage est la mieux adaptée puis qu'elle facilite l'exploitation et l'interprétation des données.

2.3.6 Difficultés éprouvées

Ce travail n'a pas été sans difficulté. Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres :

- La réticence de certaines personnes victimes à se prêter aux grilles d'entretiens, car pour elles, les questions constituent un moyen d'étiquetage de leurs vies intimes.
- La difficulté à obtenir des rendez-vous avec les professionnels du domaine notamment les psychologues cliniciens et les DES en psychiatrie qui ont beaucoup évoqués de problème de temps.
- Avouons que nous avons eu également de difficulté d'ordre documentaire en ce sens qu'il n'y a pas des documents spécifiques aux conséquences de la violence psychologique. La plupart des documents trouvés accentuent leurs recherches sur les autres formes de violences dans les relations de couple, mais plus la violence physique. La violence psychologique est citée et développée légèrement dans ces autres formes de violence, mais pas en profondeur jusqu'à ses conséquences directes. Surtout les conséquences sur la santé sexuelle de la victime ou du couple n'ont pas du tout été évoquées.

Malgré ces difficultés, nous avons pu rassembler des informations dont le traitement nous a permis d'élaborer le présent travail en quatre grands chapitres : Le premier est réservé à la présentation du cadre théorique, le deuxième au choix méthodologique que nous nous sommes données dans l'élaboration de ce travail de recherche et le troisième nous a servi à la présentation et à l'analyse des résultats d'enquête assortie de propositions d'approches de solutions concrètes et des conditions de leur mise en œuvre.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

CHAPITRE 3 : PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÈTATION DES RÉSULTATS

Le présent chapitre fait état des données relatives aux formes d'expressions de la violence psychologique du partenaire intime, aux conséquences de cette violence sur l'humeur de la victime. Aussi, aborde-t-il l'impact négatif de la violence psychologique du partenaire intime sur la vie sexuelle du couple.

3.1 Présentation et analyse des résultats de la recherche

3.1.1 Âge et situation matrimoniale des victimes

Les victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes qui ont acceptées nous donner des informations ont un âge compris entre 25 à 55 ans. La tranche d'âge la plus représentée est celle comprise entre 35 à 45 ans soit 46,15%. Celles qui sont en union libre sont, bien entendu, plus majoritaires soit un pourcentage de 61,54% que celles qui sont mariées (15,38 %) et celles qui sont divorcées (23,08 %). Voilà ce que nous pouvons retenir de l'analyse du tableau I qui met en évidence l'âge et la situation matrimoniale des victimes enquêtées.

Tableau 1 : *Âge et situation matrimoniale des victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes*

	[25-35[	[35-45[	[45-55[	Effectif	Pourcentage
Mariées	0	1	1	2	15,38
Union libre	2	4	2	8	61,54
Divorcées	1	1	1	3	23,08
Effectif	3	6	4	13	
Pourcentage	23,08	46,15	30,77		100

Source : Données de terrrain_DANSOU_2024

À la lecture de ces résultats, nous constatons qu'aucune des personnes enquêtées, vivant en couple, soit en union libre ou mariée n'est à l'abri des violences psychologiques. Par

ailleurs, le nombre de celles qui sont exposées à la violence psychologique dans leurs couples tend à croître avec l'âge et en fonction du statut matrimonial.

3.1.2 Répartition des victimes selon le sexe

Les victimes de violence psychologique de la part de leurs conjoint (e)s qui ont été enquêtées sont au nombre de 13 réparti en six (06) hommes soit un pourcentage de 46,15% et sept (07) femmes soit un pourcentage de 53,85.

Tableau 2 : *Répartition des victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes selon le sexe*

Sexe	Effectif	Pourcentage
Hommes	6	46,15
Femmes	7	53,85
Effectif	13	
Pourcentage		100

Source : Données de terrrain_DANSOU_2024

Nous pouvons retenir de ces résultats qu'aucun sexe n'est à l'abri de la violence psychologique de la part de son/sa conjoint (e). Donc, autant les femmes sont victimes, autant les hommes également le sont.

Pour cette recherche, treize (13) victimes ont pu être enquêtées dans la ville de Cotonou. Le tableau ci-dessous en présente les détails par arrondissement.

Tableau 3 : *Répartition des victimes de violence psychologique de la part de leurs partenaires intimes selon leur zone de résidence et le sexe*

Arrondissement	Zone de résidence	Nombre de victime		Total
		Hommes	Femmes	
1er	Akpakpa	1	2	3
6ème	Gbèdjromèdé	0	1	1
8ème	Sainte-Rita	1	0	1
9ème	Zogbo	0	1	1
	Fifadji	1	0	1
	Menontin	1	0	1
	Zogbohoue	1	0	1
11ème	Vodjê	0	1	1
	Houeyiho	0	1	1
12ème	Fidjrossè	1	0	1
13ème	Agla	0	1	1
Total		**6**	**7**	**13**

Source : Données de terrrain_DANSOU_2024

3.1.3 Présentation des résultats relatifs à la connaissance de la violence psychologique

La violence psychologique selon les personnes enquêtées est une forme de violence qui ne fait pas recours au physique, mais dont les dommages sont plus grave sur la victime que la violence physique au point même de changer la nature de cette dernière comme l'affirme par exemple un socio-anthropologue au cours de l'entretien en ces termes :

> « […] *la violence psychologique est une forme de violence qui peut être passée d'une manière morale, émotionnelle et sentimentale et qui conduit à changer sa nature. D'abord, la violence psychologique n'est pas physique, on ne te tape pas, mais c'est plus fort que taper parce que ça fait plus mal, ça te blesse et te détruit […]. »*

L'une de nos enquêtés trouve que c'est un acte volontaire prémédité pour faire mal à l'autre selon le dire d'une DES en Psychiatrie :

> « […] *la violence psychologique est un acte volontaire ayant pour but de créer des dommages psychologiques à l'autre […].*

D'autres ne mentionnant pas le caractère involontaire de cette violence vont dans le même sens que cette dernière en ce sens qu'ils trouvent que la violence psychologique est un comportement verbal ou non pour agresser la victime afin de lui causer des déséquilibres sur le plan mental.

Tel que le rapporte fidèlement les extraits de discours suivants :

> *« […] Si je vais définir la violence psychologique, je dirai tout simplement que c'est un ensemble de parole, d'acte d'un partenaire sur un autre qui affecte son mental […] » (Extrait d'entretien avec B.G. Psychologue, 37ans)*

Un autre déclare en ses termes :

> *« […] La violence psychologique selon moi, c'est une sorte d'agression mentale à l'égard d'un individu […] » (Extrait d'entretien avec P.M., DES en Psychiatrie, 32ans)*

La violence psychologique selon cet enquêté n'est pas seulement des paroles mais toutes formes d'agression qui visent une atteinte à l'équilibre mental d'une personne. Cela renvoie donc aux comportements, aux actes verbal et/ou non verbal et aux gestuels. Vient appuyer cette idée, un autre enquêté par cette affirmation :

> *« […] Moi je pense que c'est le fait des actes ou prononcer des paroles qui vont traumatiser le conjoint ou la conjointe […] » (Extrait d'entretien avec O.T., opérateur de saisie, 35ans, résident à Fifadji)*

Toujours dans le même registre un autre affirme :

> *« […] Humm ! À mon avis, je crois que c'est toute situation désagréable qui se manifeste dans le langage comme dans les actes sans aller à la violence physique pour violenter son/sa partenaire […] » (Extrait d'entretien avec A.E., Pasteur, 53ans, résidant à Akpakpa)*

Ce discours de l'enquêté vient compléter les autres en ressortant l'absence des actes physiques dans la violence psychologique.

Il ressort de ces discours que la violence psychologique est connue de la plupart de nos enquêtés et représente un ensemble de comportements visibles ou codés, des paroles et des

gestes qui est régulièrement utilisé par le/la conjoint(e) pour blesser et traumatiser son/sa partenaire.

3.1.4 Présentation des résultats relatifs à l'hypothèse n°1 : La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou se manifeste sous formes verbale, gestuelle et comportementale.

La violence psychologique selon les personnes enquêtées se manifeste sous diverses formes dans le couple. En effet, la majorité a mentionné les injures, le dénigrement, le mépris, les critiques fréquentes sur son physique, ses idées ou ses goûts, l'interdiction d'aller visiter seule ses propres parents ou de fréquenter des amis, la privation de certaines libertés, l'interdiction d'exercer son métier, l'infidélité, les trahisons, le sabotage. Elles ont également fait cas des cris, des menaces, des chantages, des moqueries, de la négligence affective, des insultes indirectes passant par les enfants, ou monter les enfants contre l'autre partenaire, etc. comme l'explique une psychologue interviewée en disant :

> « *[…] la violence psychologique se manifeste par des paroles blessantes, des accusations non fondées, le manque de considération, le mépris, des propos qui te rabaissent devant les gens […] ».*

Une autre personne victime de violence psychologique dans son couple affirme à travers le récit de son expérience en termes suivants :

> *« […] Ah ! ma femme, elle me morcelle avec sa langue. S'il y a un petit problème comme vous le savez, les problèmes n'en manqueront jamais dans les couples, mais avec la sagesse et le respect, surtout le respect, on essaie de se comprendre pour avancer, mais ce n'est pas le cas avec ma femme inh, tout le monde doit savoir ce jour qu'il y a un malentendu entre vous, elle crie et si tu entends les paroles qui sortent de sa bouche. Humm ! comment je suis un bon à rien, au point de me demander si je me compte parmi les hommes ? Ah, des propos qui m'étouffent et pour sortir de la chambre c'est difficile pour moi parce que j'ai honte […] ».*

D'autres trouvent qu'elle se manifeste dans le couple par la jalousie extrême, les menaces gestuelles ou de rupture, le manque d'affection, le contrôle, l'interdiction de sortie.

Tel que le rapporte fidèlement ses extraits de discours qui viennent éclairer le problème :

> *« […] Mon mari est tellement jaloux, il m'a interdit de travailler sous prétexte que les hommes vont me draguer, je ne suis pas libre dans mes mouvements, car il me contrôle trop, mon habillement il contrôle, mes*

appels aussi il contrôle par exemple si mon portable sonne il me demande : c'est qui, qu'est-ce qu'il te veut ? Mes sorties et mes fréquentations sont tous contrôlées c'est pourquoi je n'ai pas d'ami et je suis tout temps à la maison et même tout ce que je veux acheter, il me faut son accord d'abord […] ». (Extrait d'entretien avec B. C. aide-soignante, 37ans, résident à Zogbo)

Une autre déclare :

« […] J'ai connu une relation où j'avais l'attention qu'il ne valût pas, on était indifférent et froid avec moi, cela me blessait énormément et je ne faisais que tourner en boucle dans ma tête pourquoi moi, pourtant je faisais tout ce qui était dans mes capacités pour rendre mon partenaire heureux, mais en retour ce n'était pas pareil […] ». (Extrait d'entretien avec S.E. commerçante 26ans, résident à Akpakpa)

Toujours dans le même registre, un autre affirme :

« […] Lorsque ma femme est fâchée, elle me menace et même s'il n'y a rien entre nous et qu'elle apprend quelque chose au dehors sur d'autres couples ça y est, elle démarre avec ses menaces que si jamais je lui fais ça un jour elle va me laisser un bon souvenir, des fois c'est des menaces d'abandon du foyer pour partir avec les enfants où je ne verrai plus jamais mes enfants […] ». (Extrait d'entretien avec M.C. 44ans, résident à Fidjrossè)

Une autre victime vient appuyer par le récit de son expérience en affirmant que :

« […] Tout temps mon mari menace de me défigurer au point où ma famille ne va plus me reconnaître, des fois si nous sommes en dispute il va jusqu'à bondir sur moi comme quelqu'un qui veut mettre sa menace en exécution, mais s'arrête d'un coup avec un visage bizarre reflétant de colère au point où j'ai peur et je tremble debout […] ». (Extrait d'entretien avec B. C. aide-soignante, 37ans, résident à Zogbo)

D'autres personnes interviewées au cours de cette recherche ont mentionnées d'autres formes de manifestation de violence psychologique comme l'infidélité, les reproches, la dévalorisation, et la privation de contact familial et social.

Tel que le rapporte fidèlement ses extraits de discours :

« […] Actuellement, mes beaux-parents ne me parlent plus puis que, mon mari me dénigre beaucoup auprès d'eux. Dernièrement lorsqu'on s'est disputé il m'a renvoyé chez mes parents et est allé dit à ses parents que je l'ai laissé pour un homme que mes parents m'auraient trouvé parce qu'il pensait qu'en disant ça, sa mère va continuer à lui donner l'argent qu'elle lui donnait à cause de ma présence pour nous soutenir à manger. À mon retour mon beau-père a voulu me mettre au dehors puis que pour lui j'ai

vraiment commis l'adultère quand mon mari s'est interposé demandant de me laisser tranquille donc ils sont fâchés et ont interdit que je mette pieds dans la maison familiale […] ». (Extrait d'entretien avec A.M. ménagère, 25ans, résident à Agla)

Une autre victime déclare en disant :

« […] Humm, tata il y a beaucoup de choses, je ne peux finir de raconter aujourd'hui. Ce que j'ai subi sous le toit de cet homme ! Entre autres, il a réussi à m'éloigner de ma famille en m'insérant dans la tête qu'ils sont des sorciers, ensuite il m'a interdit de collaborer avec les gens du quartier, je n'avais plus personne même ma propre mère vend à Tokpa comme moi, mais je n'allais jamais la voir. En plus il défile les femmes devant moi après il vient me raconter comment il a couché avec elles et ce qu'il a appris avec les femmes au dehors il va vouloir les pratiquer sur moi. Tout temps il crie sur moi, me fait des reproches et me rabaisse devant les enfants […] ». (Extrait d'entretien avec O.A. commerçante, 33ans, résident à Akpakpa)

Il ressort de tous ces extraits de discours que la violence psychologique dans le couple se manifeste par des injures blessantes, des critiques, du manque de considération, des accusations sans preuve, des reproches à répétition, du mépris, de l'infidélité, de la jalousie, des menaces, du manque d'affection, du dénigrement, du contrôle, des interdictions de sortie ou de recevoir des amis, de la dévalorisation, de la privation de contact social et familial, etc.

3.1.5 Présentation des résultats relatifs à l'hypothèse n°2 : La violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes.

La violence psychologique à travers les opinions des personnes enquêtées au cours de cette recherche n'est pas sans conséquence sur la santé mentale de la victime dans le couple. En effet, la plupart de ces enquêtées a évoquée l'irritabilité, la peur, la colère, l'isolement, comme on peut le remarquer dans cette portion de discours de M.A. secrétaire administratif, âgée de 43ans et résidant à Gbedjromèdé :

« *[…] A un moment donné, j'ai constaté que j'étais tout irrité. Quand je vois mon mari, il y avait une colère, mais mêlé en même temps avec la peur qui m'envahissait et parfois même s'il n'est pas là et que je me rappelle de lui c'est ce que je ressentais. Au service, je n'étais plus souriante, je restais trop dans mon coin, au fait je n'avais plus la joie dans le cœur, le désir de causer était parti et mon travail aussi avait chuté. Alors j'avais demandé*

à être affecté hors du pays comme je travaillais à l'ambassade et c'est ainsi j'ai été envoyé en Côte-d'Ivoire […] ».

D'autres personnes ont évoquées en plus de ces perturbations l'anorexie, les soucis, les pensées négatives envahissantes, l'agressivité, comme le rapportent fidèlement l'extrait de discours suivant :

« […] Je suis tout temps en colère pour des choses banales qui ne méritent même pas que je m'énerve. Parfois, même pour rien je suis en colère, isolée, tellement je suis nerveuse que mes mains tremblent, je deviens agressive verbalement et le pire, c'est que je ne dors pas la nuit, car des idées se défilent dans ma tête, difficulté de se concentrer. Franchement je n'avais pas ce problème avant, c'est mon mari qui m'a rendu malade aujourd'hui […] ». (Extrait d'entretien avec M. F. 45ans, revendeuse résidant au quartier Houeyiho*).*

D'autres victimes, toujours dans ce registre de communication évoquent d'autres plaintes comme : l'insomnie, l'amaigrissement, la tristesse, les céphalées, le repli social et les pleurs comme nous le voyons dans cet extrait de discours :

« […] Je perds constamment du poids, je ne dors pas, je n'ai pas l'appétit je m'efforce de grignoter quelque chose chaque jour seulement, et je ne fais que pleurer enfermer dans ma chambre pensant tout temps à lui comme s'il était mort et j'ai régulièrement les maux de tête malgré que je prenne des médicaments je n'ai pas de soulagement définitif […] ». (Extrait d'entretien avec E. S., 38ans résidant au quartier Vodjè).

D'autres enquêtés ont évoqués des perturbations comme le découragement, les palpitations de cœur et la difficulté de concentration ou de réflexion.

Tel que le rapporte fidèlement les extraits de discours ci-dessous :

« […] Franchement je suis découragé et épuisé par cette union. Je ne me sens plus à l'aise chez moi, c'est ce qui fait que lorsque je sors je n'ai plus envie de revenir à la maison parce qu'elle va trouver quelque pour t'accuser et les cris commencent. Donc je rentre tardivement, des fois après des jours. Et lorsque je suis à la maison, je suis nerveux, frustré, je ne parle pas, mais mon intérieur est rempli d'amertume, je ne peux pas dormir profondément la nuit, car elle me faire peur, je crains qu'elle me fasse quelque chose nuisible dans la nuit […] ». (Extrait d'entretien avec O.C. entrepreneur, 44ans, résidant au quartier Minnontin).

Toujours dans le même registre, une victime affirme :

« […] Mes enfants se plaignent que j'ai changé depuis un bon moment et qu'ils me méconnaissent parce que pour eux je suis devenue agressive,

mais moi-même j'ai constaté que je m'énerve vite, je fais des cauchemars la nuit jusqu'à crier dans le sommeil, et j'ai des palpitations de cœur […] » ». (Extrait d'entretien avec O.A., commerçante, 33ans, résidant au quartier Akpakpa).

Une autre victime déclare :

« […] Je peux affirmer que j'avais eu un retard de réflexion, il y a l'envie de travailler qui m'a totalement laissé. Par exemple, j'avais l'habitude de lire un livre, un roman complet en un ou deux jours si j'ai le temps bien sûr, mais ces derniers temps que je vis cette situation, je n'y arrive plus, quand je vais lire aux plus trois pages, je commence déjà par avoir des idées ou bien je me sens fatiguer et je laisse […] ». (Extrait d'entretien avec B.K. socio-anthropologue en devenir, 26ans, résidant au quartier Zogbohoue).

L'analyse de ces extraits montre que le recours à la violence psychologique par un partenaire intime dans un couple a des répercussions sur la santé mentale de la victime. Notamment, elle peut conduire à un trouble psychologique chez cette dernière. Nous pouvons également constater que, tout comme les femmes victimes de cette forme de violence développent des troubles psychologiques, les hommes victimes en souffrent aussi.

3.1.6 Présentation des résultats relatifs à l'hypothèse n°3 : la qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violence psychologique subies de la part du partenaire intime.

La majorité des personnes victimes de la violence psychologique dans leurs couples interviewés sur la question de la qualité de leurs vies sexuelles en couple a évoqué des problèmes de manque d'attirance sexuelle envers leur partenaire auteur de cette violence. Des troubles sexuelles ont également été mentionnés comme des problèmes qui sont survenus dans leur santé sexuelle ce qui altère la qualité de la vie sexuelle du couple. C'est ce que nous explique B.G. DES en psychiatrie, 37ans en ces termes :

« *[…] lorsque l'humeur de quelqu'un est troublé, son organisme n'est plus excité et on aboutit sur le plan sexuel à une baisse de libido, à une frigidité chez la femme, à la dyspareunie (douleur dans l'acte), à la sécheresse vaginale, au trouble érectile chez l'homme, trouble d'éjaculation, à la faiblesse sexuelle, etc. […] ».*

Une victime de violence psychologique interviewée affirme également en ces mots :

« […] Je n'arrivais plus à désirer mon partenaire comme avant, parfois durant l'acte sexuel, on a les idées sur ce qui nous ronge l'esprit, les

propos et les comportements de celui avec qui on fait l'amour ce qui amène l'acte à être moins intéressant et parfois dégoûtant […] ». (Extrait d'entretien avec S.E. commerçante 26ans, résident à Akpakpa).

Toujours dans ce même registre de communication affirme une victime de violence psychologique au sein de son couple en ces termes :

« […] A un moment donné, j'avais une douleur atroce au lieu du plaisir à chaque fois que nous passons à l'actes sexuels au point où le cancer d'utérus m'a été diagnostiqué, malheureusement après l'ablation de l'utérus, il a été constaté au laboratoire que c'était une erreur de diagnostic puisque mon utérus était en forme. Figurez-vous que mes parents n'étaient même pas informés, mon mari a pris seul cette décision et a interdit que j'en parle à quelqu'un, je ne peux plus faire d'enfants et ma mère ne sait pas jusqu'à aujourd'hui […] ». (Extrait d'entretien avec O.A., commerçante, 33ans, résidant au quartier Akpakpa).

Un autre déclare à travers le récit de son expérience en ces termes :

« […] Orr ! elle ne m'attire même plus sexuellement, elle est là juste pour ses enfants. À ces côtés, je ne bande même plus et puis que je ne veux pas être polygame, je me satisfais au-dehors en prenant mes précautions. Au dehors je bande très bien et j'ai mon plaisir, mais à la maison le sexe ne me traverse même pas l'esprit c'est comme si c'est un homme que j'ai chez moi. Mais elle ne manque de rien […] ». (Extrait d'entretien avec O.C. entrepreneur, 45ans, résidant au quartier Minnontin).

Une autre victime va appuyer les autres en affirmant en ces termes :

« […] Depuis plus d'un an nous ne sommes plus allés à l'acte sexuel parce que je n'ai plus du tout l'envie et donc s'il me touche je le menace de crier et réveiller les enfants. Il se plaint, mais je m'en fou il faut être heureux avant de faire l'amour non ? il me dégoût et je lui ai dit ça. Je ne l'empêche d'aller au dehors s'il veut, mais moi je n'ai plus l'envie c'est complètement sorti de ma tête […] ». (Extrait d'entretien avec M. F. 45ans, revendeuse résidant au quartier Houeyiho*).*

Cependant, d'autres victimes de violence psychologique dans leur couple nous ont affirmées le contrait de ces précédents dires. En effet, pour eux, cette violence n'a pas affecté leur vie sexuelle de couple comme l'on peut le remarquer dans cet extrait de discours de M.A. secrétaire administratif, 43ans :

« *[…] je n'avais pas personnellement le désir, mais je ne peux refuser s'il me demande, donc j'accepte sans avoir le plaisir et tout ce qui me traversait la tête était qu'il fasse vite et descendre. Mais lui il prenait tout son plaisir et ne s'était jamais plaint de notre vie sexuelle. Je peux donc dire que cela n'avait pas eu de conséquence sur notre vie sexuelle, tout*

allait bien comme auparavant, le reste se passait en moi et je ne lui ai pas fait part de cela […] ».

À une autre d'affirmer en ces termes :

« […] Son comportement ne nous empêche pas de vivre pleinement notre vie sexuelle, au contrait c'est cela qui annule les pensées négatives que j'avais sur moi-même comme quoi je ne suis pas belle ni attirante, mon temps est passé et je suis moins que les autres femmes, etc., et je me retrouve moins tristesse, joyeuse, vivante dans mes travaux et souriante ne serait-ce que pour un bon moment avant de replonger des jours plus tard. En tout cas sur ce côté tout va bien […] ». (Extrait d'entretien avec E. S., 38ans résidant au quartier Vodjè).

Toujours dans le même registre, un autre affirme :

« […] Notre vie sexuelle de couple n'a pas été affectée, nous avons continué à vivre normalement sur ce plan. Peut-être ça peut avoir de répercussion je ne sais pas si non de mon côté je n'avais rien constaté […] ». (Extrait d'entretien avec B.K., socio-anthropologue en devenir, 26ans, résidant au quartier Zogbohoue).

L'analyse de ces extraits montre que la violence psychologique affecte la vie sexuelle de la victime, quel que soit son sexe en lui causant comme dommage : la sécheresse vaginale, la baisse de libido, la dyspareunie, la frigidité, l'éjaculation précoce, les troubles érectiles, etc. La présence de l'un de ces dommages en retour altère donc la qualité de la vie sexuelle du couple. Toutefois, la violence psychologique au sein du couple peut parfois affecter la santé sexuelle de la victime sans avoir de répercussion sur celle du couple comme elle peut également avoir des perturbations au niveau mental de la victime sans pourtant affecter sa santé sexuelle ni celle du couple.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS, VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES ET PERSPECTIVES

Ce chapitre d'une part fait état de la discussion des résultats de la recherche et d'autre part, la vérification des hypothèses de cette recherche.

4.1 Discussion des résultats

Dans cette rubrique, il s'agit de confronter les données issues de cette recherche à celles de la littérature existante. Ainsi, des résultats de cette recherche, il peut être retenu que la violence psychologique est la plus grave des violences dans les relations de couple vu son invisibilité et son pouvoir à détruire de façon pernicieuse l'équilibre psychique de la victime. En abondant dans le même sens, Magdaline et *al.* (2022, p.7) affirment « qu'elle est invisible, ne laisse aucun bleu ni aucune marque au cou, mais qu'elle détruit des vies ». Cette forme de violence est la plus répandue, mais moins connue puisqu'on en parle peu. Ce même constat est fait par Mehinto (2016) c'est pourquoi il affirme que les victimes de violence psychologique sous apprécient les violences dont ils sont objets. Ceci les amène à souffrir dans le silence. Dans le but de surmonter cet inconfort, la plupart des victimes développent des mécanismes de défense comme la minimisation, le déni et la banalisation du phénomène. C'est ce qu'explique Hirigoyen (2023, *p.21*) lorsqu'elle dit que :

> *« Les agressions sont subtiles, il n'y a pas de traces tangibles et les témoins tentent à interpréter comme de simples relations conflictuelles ou passionnelles entre deux personnes caractérielles ce qui est une tentative violente de destruction morale et même physique de l'autre, parfois réussie ».*

Elle va plus loin en ajoutant que la violence psychologique dans le couple est souvent niée ou banalisée, réduite à une simple relation de domination.

La violence dans les relations de couple quelle que soit sa forme est unilatérale dans le couple selon certains chercheurs. En effet, elle s'inscrit dans une société de type patriarcal et vise le maintien du pouvoir et du contrôle sur la femme (Gondolf, 1988 et Roy et Rondeau, 1997). Allant dans le même sens, welzer-Lang (1991) vient soutenir cette pensée en précisant que l'objectif et l'intention des conjoints violents sont d'imposer leurs pouvoirs et leurs contrôles sur leurs conjointes. Par ailleurs, d'autres chercheurs trouvent

que la violence conjugale n'est pas unilatérale mais qu'elle est manifestée dans le couple autant par l'homme que par la femme comme un recours à la défense. Elle est un phénomène interactionnel, qui puise son explication non seulement dans les facteurs intrapsychiques mais également dans le contexte relationnel (Rondeau et *al*., 2001). Ainsi, des auteurs comme Jennings et Jennings (1991) et Rondeau et al. (ibid) en affirmant que l'auteur ou la victime de la violence participent tous deux de manière équitable à l'interaction dysfonctionnelle. Des résultats obtenus de la recherche, on peut retenir que la violence psychologique dans le couple a plusieurs formes de manifestations. Elle se manifeste dans les actes, les gestes, la parole, le regard, le comportement et ceci de façon répétitive dont le but est de faire du mal à l'autre. La terreur dans l'intimité se caractérise par un recours systématique et répété à la violence qui s'inscrit dans un schéma de comportement de contrôle et de dévalorisation par un partenaire visant à dominer la relation et sa/son partenaire afin d'imposer ses propres besoins (Johnson, 2008). Notamment, elle se manifeste de façon précise par des insultes, des propos blessants, le dénigrement, le manque d'affection, le rejet, la dévalorisation, le mépris, le refus de manger, le refus de communication, l'infidélité, le manque de considération, etc. Elle se caractérise généralement par des attitudes, actions et paroles dont le but principal serait d'humilier ou de rabaisser l'autre à travers des insultes, une désapprobation, l'isolement de l'autre personne ou le rejet et le dénigrement. Il s'agit donc d'une agression non physique envers la personne visée et ceci par recours à des expressions et des gestes blessants dans le but de l'atteindre moralement afin de la déséquilibrer psychologiquement (Martinez, 2022).

Le bien-être mental et sexuel des personnes victimes est altéré par la violence quotidienne qu'elles subissent de la part de leurs partenaires. En effet, certains troubles psychopathologiques ont été recensé auprès des victimes enquêtées dont nous pouvons citer : l'irritabilité, la tristesse, la réaction phobique, culpabilité, l'insomnie, l'anxiété, l'anorexie, l'isolement, confusion, etc. Les victimes ont par ailleurs un risque accru d'être atteintes d'anxiété, de dépression et de troubles psychotiques. Dans son ouvrage sur le harcèlement moral, Hirigoyen (2023) va plus loin en expliquant que « face à une situation stressante, l'organisme réagit en se mettant en état d'alerte, avec production de substances hormonales, dépression du système immunitaire et modification des neurotransmetteurs cérébraux » (p.187). Toujours dans le même sens, Martinez (2022) révèle que les conjoints

aux prises de violence psychologique dans leurs couples présentent à court et/ou à long terme des niveaux de stress et d'anxiété élevés, une faible estime de soi et une mauvaise appréciation personnelle, aggravées par les abus de l'agresseur. Par ailleurs, « ces états psychopathologiques de la victime, évoluent selon la fréquence et la gravité des maltraitances subies, des facteurs intrinsèques de chaque victime et le contexte socioculturel dans lequel se déroulent les violences » (Méhinto, 2016, p.254).

Les conséquences au plan sexuel évoquées par les victimes enquêtées sont entre autres la sécheresse vaginale, la frigidité, la baisse de la libido, la dyspareunie, les troubles érectiles, la faiblesse sexuelle, l'éjaculation précoce, hyperactivité sexuelle (caractérisée par un désir sexuel excessif qui conduit fréquemment à des comportements sexuels compulsifs et récurrents), etc. Ce même constat a été fait par Mehinto (2016), lorsqu'il affirme après ses travaux de recherche sur la violence faite à l'endroit des hommes dans le couple que : « l'origine de certains troubles du comportement des hommes victimes comme l'hyperactivité physique, le surinvestissement intellectuel, la sexualité altérée ou débridée parfois désinvestie ou rejetée ou encore l'hyperactivité sexuelle avec la fréquentation assidue des ‘'maisons de passe'' sont à rechercher dans la situation qui prévaut dans leur couple » (p.256).

4.2 Vérification des hypothèses et des modèles théoriques de référence

Nous sommes partis de l'hypothèse n°1 selon laquelle La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou se manifeste sous formes verbale, gestuelle et comportementale.

Les données obtenues suite aux entretiens menés avec nos enquêtés nous permettent de déduire que dans une relation de couple, l'homme comme la femme peut être victime de violence psychologique. C'est ce dont nous informe la théorie des relations interpersonnelles. En effet, pour cette théorie de référence, dans une relation, chacun est à la fois l'architecte et le produit de la relation dans laquelle il est engagé. De même, les systémiciens reconnaissent le caractère expressif des violences conjugales et remettent en cause la validité du postulat selon lequel la violence conjugale serait un moyen de domination unilatéral employé par les hommes à l'égard des femmes. La théorie de la

psychologie sociale nous apprend que la notion d'intimité dans la proximité des relations fait appel à l'absence de barrière ou de convention et à la transparence des rapports (Blyth, Hill, et Thiel, 1982). Cette absence de barrière amène chacun des protagonistes à s'exploser dans les échanges, lesquelles affectent progressivement les représentations, les croyances, les attitudes et les émotions de chacun ce qui peut aboutir sur une violence psychologique et constituer en retour une douleur pour l'autre. Cette violence se manifeste selon les enquêtés de manière directe ou indirecte à travers des paroles, des actes, des gestes… ainsi, par l'analyse des données, nous pouvons confirmer que la violence psychologique a plusieurs formes de manifestation dans un couple. Partant de ces résultats et les modèles théoriques utilisés, nous pouvons affirmer que l'hypothèse1 émise est bel et bien vérifiée.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, nous nous sommes rendus sur le terrain tout en affirmant à l'avance que : la violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes. Les données obtenues suite aux entretiens menés avec les enquêtés et l'analyse de ces données sous l'angle de la théorie des relations interpersonnelle et l'approche masculiniste nous confirment que la violence psychologique dans le couple a des conséquences néfastes sur la santé mentale de la victime. En effet, les résultats révèlent que ces victimes développent des troubles psychopathologiques qui se manifestent par la peur, la colère, l'irritabilité, la fatigue, l'agressivité verbale voir physique, l'isolement, la tristesse, le désire de rester enfermer, la perte d'énergie, l'hyperactivité, etc. En outre, les résultats révèlent également des plaintes somatiques chez les victimes comme les céphalées, les maux de ventre, la nausée, les palpitations, les douleurs musculaires, etc. Aussi sont évoqués des troubles de l'alimentation qui se manifeste chez la plupart par l'anorexie et les troubles de sommeil qui se manifeste par l'insomnie totale ou d'endormissement ou encore à réveil multiple, des cauchemars, etc. l'identité de la victime est également affectée à travers une baisse de l'estime de soi.

L'ensemble de ces résultats confirme l'hypothèse n°2 selon laquelle, la violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou affecte la santé mentale des victimes

La troisième hypothèse que nous avons affirmée d'avance avant de nous rendre sur le terrain était que la qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violence psychologique subies de la part du partenaire intime.

Les données des entretiens avec les enquêtés nous amènent à déduire que la violence psychologique a des conséquences sur la santé sexuelle de la victime, lesquelles se manifestent par la sécheresse vaginale, la frigidité, la baisse de la libido, la dyspareunie, les troubles érectiles, l'éjaculation précoce, l'hyperactivité sexuelle, etc. L'analyse de ces résultats sous l'angle de la théorie systémique nous amène à constater qu'effectivement ces conséquences affectent négativement la vie sexuelle du couple. En effet, ces conséquences amènent à ne plus éprouver du plaisir de la relation sexuelle ou à ne plus désirer son partenaire, donc à rejeter régulièrement ses avances. Au final chacun se retrouve à chercher son plaisir au-dehors ou dans d'autres choses. Donc la violence psychologique dans le couple altère la fréquence et la qualité de la vie sexuelle du couple. Par contre, les résultats obtenus des entretiens avec certaines victimes de violence psychologique dans le couple ont prouvé que cette violence n'a pas eu de conséquence sur leur santé sexuelle ; d'autres victimes ont mentionnées de conséquence à leur propre niveau et précisent que cela n'a pas affecté la vie sexuelle de leur couple. Partant de ces preuves du terrain nous pouvons dire que la troisième hypothèse émise au départ est partiellement vérifiée donc l'hypothèse est à revitaliser.

4.3 Perspectives

Notre recherche résulte essentiellement de la mise en évidence que la violence psychologique dans le couple détruit autant et même plus que la violence physique. Ce travail a été fait sous l'éclairage des théories systémique, masculiniste et celle des relations interpersonnelles.

La violence psychologique est complexe et peut engendrer de gros dommage sur la santé mentale de la victime autant que la violence physique. Et c'est ce qu'affirme Martinez (2022) en ces mots : « […] cependant, leurs séquelles existent et persistent autant, voire plus encore que les violences physiques » (p.10). La violence psychologique, cette forme de violence est invisible mais contient de puissant poison pour la santé de qui en subit et un grand danger pour la société puisque : « un mot qui vient bien, ça peut tuer ou humilier,

sans qu'on se salisse les mains. Une des grandes joies de la vie, c'est d'humilier ses semblables » (Hirigoyen, 2023, p.7). Il est donc indispensable qu'à l'avenir, de nouvelles pistes de réflexion sur la violence conjugale soient élargies et soient également accentuées sur la violence psychologique, car la violence psychologique accompagne ou précède toutes les autres formes de violence conjugale : physique, sexuelle, économique ou verbale (Marin et Boutros, 2022).

Malgré la gravité des conséquences de la violence psychologique, elle reste à ce jour méconnue de nombreuses personnes en tant qu'une forme d'abus, de maltraitance ou de violence (Martinez, 2022), ce qui entretienne le maintien de sa non-dénonciation à temps par les victimes. Non seulement ça, la recherche a montré qu'il existe des pensées socioculturelles qui maintiennent cette violence en permettant à l'agresseur de mener patiemment son œuvre paralysante et meurtrière, ce qui amène la victime à se laisser peu à peu enfermer dans le piège prévu pour son supplice (Hirigoyen, 2023). Alors, dans la lutte contre les violences conjugales, il faudrait l'identifier, le prévenir en sensibilisant par une information précise sur ses caractéristiques, ses conséquences, sur les lois qui les répriment et sur les droits des personnes. Il faudra aussi militer pour la mise en place de règles de conduite bannissant toutes formes de violence conjugale. Nous pensons que ces perspectives contribueraient à reconsidérer la problématique dans sa spécificité et à permettre d'aider les victimes à sortir de leur silence afin qu'ils pussent bénéficier des soutiens adéquats à temps pour le soulagement de leur souffrance dans le but d'éviter les situations alarmantes nécessitant des urgences. Pour ce fait, il faudra mettre en place des approches psychothérapiques pour soigner de façon spécifique chaque victime selon son cas.

CONCLUSION

La violence psychologique est une des formes de la violence au sein des couples. Autant les femmes sont victimes de cette forme de violence dans les relations intimes, autant les hommes aussi le sont. La violence psychologique est la forme de violence la plus récurrente. En effet, elle est présente dans toutes les formes de violence. Toute violence commence toujours par la violence psychologique. Le type d'union (union libre ou mariage) et l'âge ne constituent pas une barrière infranchissable pour cette violence. Quel que soit le vécu de cette violence, les victimes n'envisagent pas facilement un dénouement de l'union souvent pour des raisons liées aux enfants et à la durée de la relation.La violence psychologique est subtile et présente de diverses formes de manifestation dans le couple. En effet, elle se manifeste dans les actes, la parole, les gestes, le silence, le comportement, à travers des insultes, des propos blessants et dénigrants, du mépris, des menaces, des privations de certaines libertés, l'infidélité, le refus de communication ou de manger, des propos abaissants, des accusations, des reproches, la négligence affective, le manque de considération, le mensonge, des manipulations, des reproches, l'humiliation, etc. dont le but est de paralyser l'autre, l'empêcher de se défendre afin de le maintenir dans une soumission totale à sa domination.

Ensuite, même si les victimes essaient de comprendre ce qui leur arrive, c'est difficile pour eux de prendre conscience, car elles n'ont pas les outils nécessaires pour le faire et elles finissent par se sentir responsables (Hirigoyen, 2023). Ceci ne favorise pas la dénonciation de la violence dont elles sont victimes et elles se retrouvent ainsi maintenir dans le silence. Cette position dans laquelle se retrouvent les victimes devient donc une source de leur souffrance et la continuité de l'agression de la part de leurs partenaires. En retour, la victime de la violence psychologique se retrouve avec de véritables problèmes psychiques qui pourraient conduit à un meurtre psychique si la violence ne cessait pas. Également, la vie sexuelle de la victime comme celle du couple est impactée. Ainsi, nous pouvons dire que les conséquences de la violence psychologique dans le couple sont d'ordres multiples. En effet, on note chez la victime des troubles psychopathologiques et des troubles sexuels avec conséquence une altération de la fréquence et de la qualité de la vie sexuelle du couple ce qui pourrait avoir des impacts sur la procréation du couple, ou qui causerait de la dislocation de la cellule familiale accompagnée de ses conséquences. Au nombre de ces

troubles, nous pouvons évoquer entre autres : les troubles de comportement, les troubles de conduite instinctuelle, les troubles émotifs, les troubles cognitifs, les troubles sexuels et l'inefficacité professionnelle.

La plupart des victimes pour se protéger de la violence qu'elles subissent de la part de leurs conjoint(e)s développent des mécanismes comme le déni, la minimisation ou la banalisation de la violence. Et comme stratégies utilisées par ces victimes, nous pouvons noter le repli sur soi, le repli social ou la résistance. Une minoritaire des victimes utilise la rupture de l'union.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agbozo, P., & Kounoudji, C. (2022). *Violences basées sur le genre au Bénin : Expériences et approches pour endiguer le phénomène*. (2022). Afrobarometer, (n°559) pp. 1-12. https://www.afrobarometer.org. Consulté le 25/03/2024 à 18h40.
- Anita B., Christian A., Geneviève B. S. et Géraldine M. (2018). Violence au sein du couple et ses impacts sur la famille : Concept d'action du Conseil d'Etat pour le canton de Fribourg. *Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF*, 1-112. https:// www.fr.ch/bef consulté le 02/11/2023 à 14h16.
- Bounah, H. K. (2012) *approche cognitive des violences conjugales* [Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magistère non publié]. Université Mentouri Constantine.
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG. (2011). Violence dans les relations de couple : Rapport sur les besoins en matière de recherche. *Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG*. https: // www.egalie-suisse.ch consulté le 02/11/2023 à 16h24.
- Carl, R. (2016). *Psychothérapie et relations humaines : Théorie de la thérapie centrée sur la personne* (3e éd.). ESF. https : // www.esf-scienceshumaines.fr consulté le 05/04/2024 à 20h09.
- Chantal, C. (2009) *Relations entre l'évaluation cognitive, le sentiment d'autoefficacité et le coping chez des femmes ayant été victimes de violence conjugale* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières]. Service de bibliothèque.
- Claire, F. (2014) *Les émotions dans les agirs violents : Approche psychanalytique* [Thèse de doctorat, Université René Descartes]. Archive ouverte pluridisciplinaire HAL. https : // theses.hal.science/tel-01195998 consulté le 13/08/2023 à 17h57.
- Département fédéral de l'‘intérieur DFI. (2021). *Domaine violence : Dynamiques de la violence et approches A3*. https : // www.bfeg.admin.ch consulté le 01/11/2023 à 19h10.
- Dubé, M., Rinfret-Raynor, M. & Drouin, C. (2005). Étude exploratoire du point de vue des femmes et des hommes sur les services utilisés en matière de violence conjugale. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 301–320. https : //doi.org/10.7202/012150ar consulté le 05/04/2024 à 20h19

- Gabriel, M. (1994). *Les relations interpersonnelles* (1e éd.). Presses universitaires de France.
- Garance, K., Elodie, L., Anife, R., Louise, K.T. (2008). *La violence conjugale envers les hommes* [Mémoire non publié]. Université de Genève.
- Ginette, D. (1990). *Le phénomène de la violence entre conjoints et sa prévention* [Thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. Bibliothèque nationale du Canada.
- Gracia, V. (2008). Sexualité et dépression dans un couple. *Dialogue*, 2007/7(178), pp. 115-122. https://doi.org/10.3917/dia.178.0115 consulté le 03/05/2023 à 11h39.
- Jean, B. (2010). *La violence fondamentale : L'inépuisable Œdipe* (2e éd.). Dunod.
- Jérôme P., Patrick I., Anne-Marie O. & Sabine H. : (D/2010/10.043/7), Michel Pasteel éditeur, egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be www.iefh.belgium.be consulté le 02/11/2023 à 15h16.
- Lavoie, F. (2005). La violence psychologique dans le couple. In M.-H. Gagné (Ed.). *Violences psychologiques : comment les prévenir dans différents contextes de vie ? Actes de symposium,* 27e congrès annuel de la Société québécoise de recherche en psychologie, 19 mars 2005, Mont-Ste-Anne, Québec. ISBN 2-89497-060-9, 80 pages. Diffusé par le Centre JEFAR, Université Laval. pp. 33-50.
- Lindsay, J., & Clément, M. (2005). La violence psychologique : Sa définition et sa représentation selon le sexe. *Recherches féministes*, *11*(2), 139-160. https://doi.org/10.7202/058008ar consulté le 20/12/2023 à 17h23.
- Marie-France, H. (2023). *Le harcèlement moral : La violence perverse au quotidien*. La découverte & syros. https://www.pocket.fr consulté le 17/07/2023 à 15h52.
- Marie-Pierre L. (2023) *Étude sur les représentations sociales de la violence conjugale et leurs effets sur l'offre de services aux hommes subissant de la violence dans leur couple* [Mémoire de Maîtrise non publié]. Université Laval.
- Michel, M.M. (2016). *Violences dans les relations de couple à Cotonou : quand la victime est un homme ! : Approches exploratoires et psychopathologique* [Thèse de mémoire]. Université d'Abomey-Calavi.
- Michel, C., (s. d.). L'univers social des adolescents : Les relations interpersonnelles et le développement à l'adolescence. *Presse de l'université de Montréal*, pp.13-26, http://www.pum.umontreal.ca consulté le 09/02/2024 à 18h14.

- OMS, (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, pp. 1-21, pp. 97-127, pp 163-193. [Page web] Accès : http://www.who.int/topics/violence/fr/ consulté le 20/12/2023 à 14h26.

ANNEXES
ÉLABORATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN

Caractéristique générale (Commun)

Âge :

Sexe :

Ethnie :

Religion :

Profession :

Niveau d'étude :

Situation matrimoniale :

Grille d'entretien administrée aux personnes victimes de violence psychologique dans leurs relations de couple à Cotonou

Hypothèse 1 : La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou se manifeste sous formes verbale, gestuelle et comportementale.

- Avez-vous déjà entendu parler de la violence psychologique ?
- C'est quoi la violence psychologie selon vous donc ?
- Existe-t-elle dans tous les couples ?
- Comment se manifeste-t-elle selon vous dans le couple ?
- Aviez-vous été victime de la violence psychologique de la part de votre conjoint ?
- Si oui, décrivez-nous un peu votre cas.

Hypothèse 2 : la violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes.

- Que savez-vous de la violence psychologique ?
- Aviez-vous été souvent victime de cette violence dans votre couple ?
- Quel effet surgit-elle en vous ?
- Pendant combien de temps avez-vous été exposé à la violence psychologique dans votre couple ?

- Pensez-vous que cela a eu des répercussions sur votre santé mentale ?
- Pouvez-vous nous en parler ?

Hypothèse 3 : La qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violence psychologique subies de la part du partenaire intime.

- Que savez-vous de la violence psychologique ?
- Êtes-vous ou aviez-vous été victime de cette violence de la part de votre conjoint ?
- Pendant combien de temps êtes-vous resté dans cette atmosphère ?
- À force de subir cette violence, est-ce que cela a eu de répercussions sur votre attirance vis-à-vis d'elle ou sur votre vie sexuelle de couple ?
- Qu'est-ce qui vous fait dire cela ? expliquez-nous ces répercussions constatées ?

Grille d'entretien administrée aux personnes ressources à Cotonou : DES en psychiatrie et les psychologues cliniciens

Hypothèse 1 : La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou se manifeste sous formes verbale, gestuelle et comportementale.

- Que vous dit le terme ‘’violence dans les relations de couple’’ ?
- Avez-vous déjà entendu parler ou lu quelque chose sur la violence psychologique ?
- Pouvez-vous me définir la violence psychologique dans vos propres mots ?
- Avez-vous déjà accompagné des victimes de violence psychologique ou des couples en difficulté conjugale ?
- Pouvez-vous me dire comment est-ce que la violence psychologique se manifeste dans les relations de couple ?

Hypothèse 2 : la violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes.

- Quels sont les éléments qui définissent s'il y a une situation de violence psychologique dans les relations de couple ?
- La violence psychologique est-elle susceptible d'avoir des répercussions sur la victime ?
- Si oui, parlez-moi des conséquences qu'elle peut avoir sur la santé mentale de la victime.
- Pouvez-vous me raconter une situation de violence psychologique d'un couple que vous avez accompagné ?

Hypothèse 3 : La qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violence psychologique subies de la part du partenaire intime.

- La violence psychologique peut-elle avoir de répercussion sur la santé sexuelle de la victime ?
- Si oui, quelles sont les conséquences qu'elle peut avoir sur la santé sexuelle de la victime ?
- Pouvez-vous me dire les répercussions que ces conséquences peuvent avoir sur la qualité de la vie sexuelle du couple ?

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE **2**

DÉDICACE **3**

REMERCIEMENTS **4**

LISTE DES TABLEAUX **5**

LISTE DES FIGURES **5**

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES **6**

RÉSUMÉ **7**

ABSTRACT **7**

PREMIÈRE PARTIE : CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE **10**

CHAPITRE 1: PROBLÉMATIQUE, CONCEPTS ET MODÈLES THÉORIQUES DE RÉFÉRENCE **11**

1.1 Problématique 11

1.1.1 Mise en évidence du problème et question de recherche 11

1.1.2 Hypothèses 13

1.1.3 Objectifs 13

1.2 Clarification des concepts de la recherche 14

1.2.1 La violence 14

1.2.2 La violence psychologique 15

1.2.3 Le couple 18

1.3 Théories explicatives 19

1.3.1 L'approche psychosociale 19

1.3.2 Approche masculiniste 21

1.3.3 L'approche des relations interpersonnelles 26

1.4 Revue de la littérature 28

1.4.1 Existence de la violence 28

1.4.2 La symétrie de la violence psychologique au sein des couples 29

1.4.3 Manifestations de la violence psychologique au sein des couples 30

1.4.4 Conséquences de la violence psychologique pour la victime 32

CHAPITRE 2: CADRE DE LA RECHERCHE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 34

2.1 Présentation du cadre de l'étude 34

2.2 Raisons du choix du cadre de l'étude 35

2.3 Démarche méthodologique 36

2.3.1 Nature de la recherche 36

2.3.2 Population d'enquête 36

2.3.3 Critère d'inclusion 37

2.3.4 Techniques et instruments de recueil de données 38

2.3.5 Les instruments et méthodes d'exploitation des données 38

2.3.6 Difficultés éprouvées 40

DEUXIÈME PARTIE : PRÉSENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS 41

CHAPITRE 3: PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÈTATION DES RÉSULTATS 42

3.1 Présentation et analyse des résultats de la recherche 42

3.1.1 Âge et situation matrimoniale des victimes 42

3.1.2 Répartition des victimes selon le sexe 43

3.1.3 Présentation des résultats relatifs à la connaissance de la violence psychologique 44

3.1.4 Présentation des résultats relatifs à l'hypothèse n°1 : La violence psychologique subie dans les couples à Cotonou se manifeste sous formes verbale, gestuelle et comportementale. 46

3.1.5 Présentation des résultats relatifs à l'hypothèse n°2 : La violence psychologique subie par le partenaire intime dans les couples à Cotonou explique la présence des troubles psychopathologiques chez les victimes. 48

3.1.6 Présentation des résultats relatifs à l'hypothèse n°3 : la qualité de la vie sexuelle des conjoints dans les couples à Cotonou est fonction des formes de violence psychologique subies de la part du partenaire intime. 50

CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RÉSULTATS, VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES ET PERSPECTIVES 53

4.1 Discussion des résultats 53

4.2 Vérification des hypothèses et des modèles théoriques de référence 55

4.3 Perspectives 57

CONCLUSION 59

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES61

ANNEXESa

TABLE DES MATIÈRES..... d